



1.

COMPTÉ-RENDU DES TRAVAUX
DU
CONGRÈS MAÇONNIQUE,

TENU A TOULOUSE,

Du 22 au 27 Juin 1847.

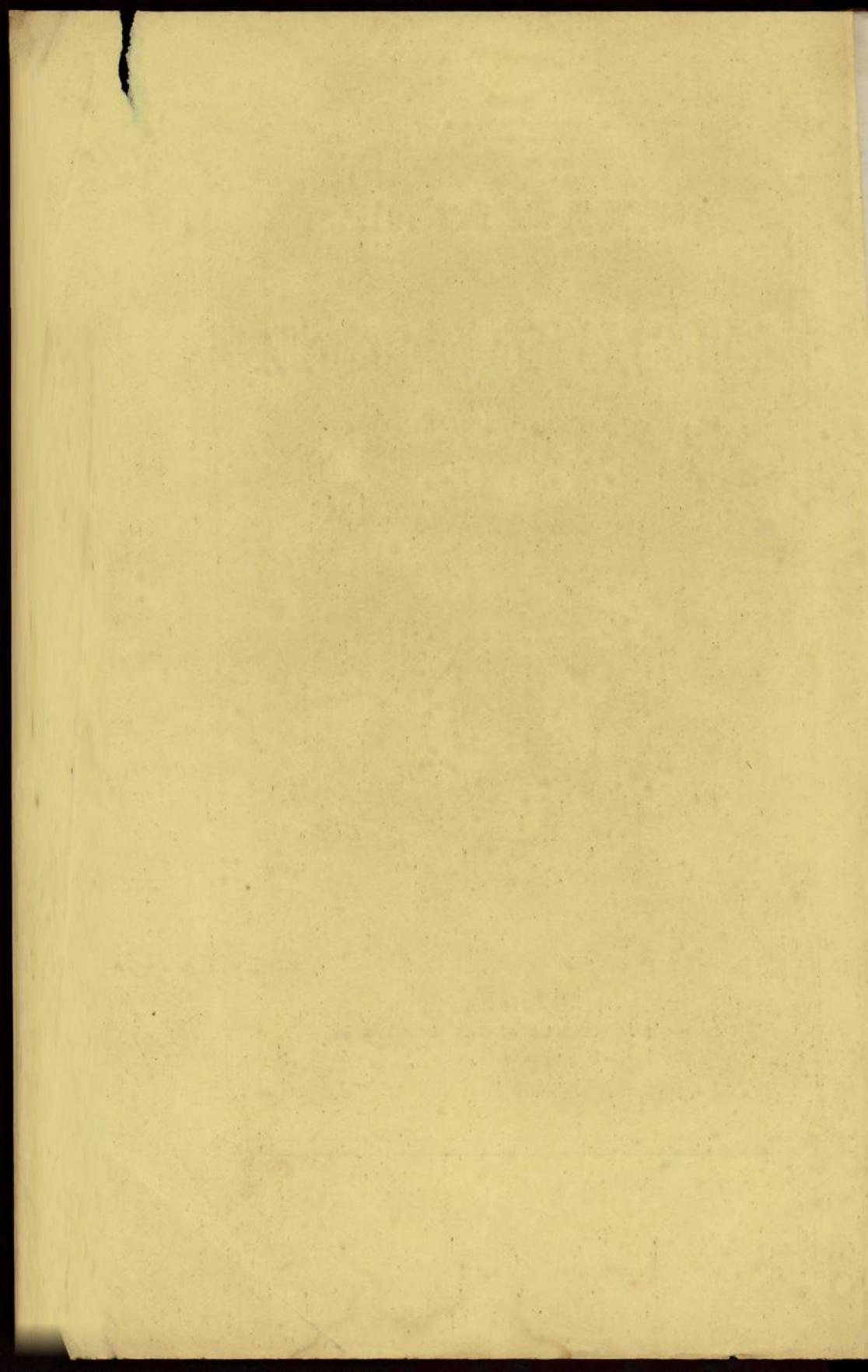


TOULOUSE,
TYPOGRAPHIE DE BONNAL ET GIBRAC,

Rue Saint-Rome, 46.

1847.





CONGRÈS MAÇONNIQUE

DE TOULOUSE.

(JUN 1847).

CONGRES MANOIQUE

DE TOULOUSE

(JUN 1812)

COMPTE-RENDU DES TRAVAUX

DU

CONGRÈS MAÇONNIQUE,

TENU A TOULOUSE,

Du 22 au 27 Juin 1847.



O. DE TOULOUSE,

TYPOGRAPHIE DE BONNAL ET GIBRAC,

Rue Saint-Rome, 46.

1847.

COMPTES-RENDUS DES TRAVAUX

CONGRÈS NATIONAL

DE LA LANGUE FRANÇAISE

EN 1887



PARIS, CHEZ M. LÉVY, RUE DES ÉCOLES, 10

1887

CONGRÈS MAÇONNIQUE

DE TOULOUSE.

COMPTE-RENDU.

L'état actuel de la Fr. Maç. occupe depuis long-temps l'attention des hommes sérieux que cette institution compte dans ses rangs. Tous comprennent sa force, augurent bien de ses destinées, mais pas un n'est satisfait de son mode d'action. Il y a évidemment une réforme à opérer, un mieux à obtenir, mais on hésite. On craint de toucher à l'arbre séculaire, comme s'il n'avait plus en lui quelques restes de cette vie puissante qui a donné au tronc tant de vigueur, aux branches tant d'extension. Aujourd'hui, ces craintes doivent disparaître : il faut, sur le vieil arbre, enter un arbre nouveau.

Cette pensée, c'est, depuis peu, celle du G. O. de France. Pouvoir suprême, il devait attirer l'attention de tous ceux qui dépendent de lui sur les améliorations à introduire dans l'institution qu'il dirige. Sachons-lui gré de l'avoir fait, quelque tard qu'il se soit mis à l'œuvre. Remercions également et les LL. qui sont entrées rapides dans la voie que leur maître leur désignait, et celles qui se sont bornées à continuer plus activement leur route, car plusieurs n'avaient pas attendu le signal pour faire des réformes. Notons la décision des uns, l'activité des autres ; stimulons le zèle de tous.

Mais ce qu'on a essayé, réalisé même jusqu'à ce jour, est insuffisant. Il faut aller plus loin dans la carrière des améliorations. Il faut, par exemple, modifier la discipline des Atel., imprimer aux travaux une direction efficace, réviser constamment notre loi organique, surtout inviter notre corps dirigeant

à marcher avec le siècle plus vite encore qu'il ne l'a fait par le passé, car rien n'est mortel comme l'immobilité. Il importe enfin de frapper les Prof. par la réalisation de quelques fondations capables de recommander et l'ordre maçonnique et ses membres. Nous n'aurons de valeur au dehors de nos Tem. qu'à la condition de prouver que nous sommes un peu moins mauvais que ceux dont la Lum. n'a point encore éclairé les yeux.

C'est pour répondre le plus convenablement possible aux vœux du G. O. et des LL. que les Fr. M. de Toulouse ont eu l'idée d'un Congrès où seraient convoqués tous leurs FF. du midi de la France, appelés à proposer et à discuter en commun les moyens capables d'opérer dans la Maç. une révolution utile. Dans ce but, une commission générale a été désignée par les LL. de l'Or., et, après de nombreuses réunions préparatoires, cette commission a tracé le programme suivant qui a été communiqué à plusieurs LL. du midi :

« Un congrès maçonn. aura lieu à Toulouse, le 23 juin 1847. Ses séances se tiendront le soir; elles seront au nombre de cinq. (Il y aura, le 22, une séance préparatoire pour la nomination d'un bureau).

» Dans la première séance, on s'occupera de l'histoire de la M. : 1^o avant le christianisme; 2^o après le christianisme; 3^o parallèlement à la philosophie et à la révolution du 18^e siècle. — Chaque orateur pourra n'aborder qu'un de ces trois points.

» Dans les deux séances suivantes, on examinera contradictoirement : 1^o ce que la Maç. devrait être aujourd'hui; 2^o ce qu'elle devrait être dans l'avenir.

» Dans les deux dernières séances, on recherchera, par voie de discussion, les moyens d'améliorer la Maç., soit dans ses principes constitutifs, soit dans ses formes. Ici, examen sérieux des statuts généraux et des régulateurs maçonn.

» En dehors de ces questions fondamentales, et sans toucher à la religion et à la politique, chacun pourra traiter *sommairement* des sujets en harmonie avec la gravité de la réunion.

» A la fin du congrès, les résultats de ses travaux seront communiqués au G. O. et à toutes les LL. de sa correspondance, pour qu'il en advienne ce qu'on est en droit d'attendre

de toutes élucubrations sérieusement faites, convenablement formulées. »

L'appel de la commission générale du congrès a été compris, et c'est avec un véritable empressement qu'on s'est rendu à son invitation. Non seulement tous les Fr.·. Maç.·. de Toulouse, actifs ou non actifs, ont voulu prendre part aux travaux du congrès, mais encore des membres sont venus en assez grand nombre, représentants de divers Atel.·. situés sur d'autres Or.·. (1). La réunion a été belle, dans ce sens surtout que nous avons eu le bonheur de voir revenir à nous ceux que l'indifférence et l'âge tenaient écartés de nos travaux. Nous avons vu tous nos vieux FF.·. venir nous éclairer des conseils de leur expérience, sourire avec satisfaction à la pensée des modifications heureuses que les efforts de tous devaient nécessairement provoquer. Leurs espérances ne seront point déçues.

Ainsi que le programme l'avait annoncé, il y a eu, le 22 juin, une séance préparatoire pour la nomination d'un bureau définitif. Le résultat des votes a désigné :

Président : F.·. SQUIVIER, V.·. de la R.·. L.·. l'*Union-Sincère*.

Vice-président : F.·. de LAPEYRIE, Or.·. adj. de la R.·. L.·. la *Parfaite-Harmonie*.

1^{er} secrétaire : F.·. RAFFY, Or.·. de la R.·. L.·. l'*Union-Sincère*.

2^e secrétaire : F.·. PUJOL, Or.·. adj. de la R.·. L.·. les *Cœurs-Réunis*.

Les travaux du congrès ont été ouverts, le lendemain, par un discours du F.·. Squivier. Après quelques mots bien sentis de remerciement, à l'assemblée qui l'a élu pour diriger ses réunions, à l'autorité municipale qui les a si facilement per-

(1) Le nom des LL.·. qui ont eu des représentants au congrès, et celui de tous ces représentants, se trouvent à la fin de ce compte-rendu. Nous devons dire que plusieurs LL.·., dans l'impossibilité de se faire représenter par quelques-uns de leurs membres, nous ont envoyé des travaux dont le congrès a eu connaissance, et qui ont trouvé place dans ce recueil.

mises, à la commission organisatrice du congrès, le président rappelle la pensée de notre institution :

« Travailler à développer, à agrandir, à perfectionner ce don si précieux qu'il tient de la bonté divine, l'intelligence et le cœur, tel est le premier devoir de l'homme. Essentiellement perfectible, l'homme est essentiellement imparfait ; c'est à diminuer cette imperfection que devraient travailler sans relâche ceux qui ne sont devenus Maç. qu'après avoir solennellement juré de diriger tous leurs efforts vers l'accomplissement d'un devoir et si noble et si beau.

» Ses moyens d'amélioration, la Maç. les puise dans l'association.

» Sa doctrine est dans la culture et la pratique de la morale universelle.

» Sa sauvegarde, elle la trouve dans le respect le plus profond pour les lois et le gouvernement du pays et dans la proscription de toutes les questions se rattachant d'une manière directe à la politique ou à la religion.

» Le plaisir et le charme qu'elle donne, elle les puise dans cette égalité qu'elle établit parmi ses enfants.

» Pour elle, et dans l'ordre naturel, cette égalité consiste dans les mêmes droits aux bienfaits de Dieu à raison de sa justice et de sa bonté souveraine.

» Dans l'ordre social et dans l'ordre maçonn., pour elle, cette égalité consiste dans les mêmes droits d'être également protégés par les lois générales expressément ou tacitement consenties par tous, pour maintenir et faire respecter par la force commune les intérêts de tous contre les attaques et les violences particulières. Aussi, a-t-elle toujours été l'objet d'une tolérance et d'une protection particulière de la part du gouvernement. »

Le but du congrès, l'indication sommaire des questions à discuter, les résultats probables de l'essai tenté par la Maç. toulousaine, tels sont les points principaux sur lesquels le président appelle ensuite l'attention de l'assemblée. Il termine en déclarant que les questions posées dans le programme de la commission vont être examinées successivement.

PREMIÈRE QUESTION.

HISTOIRE DE LA MAÇ.-.

C'était ouvrir les séances du Congrès d'une manière heureuse, que de rappeler en quelques mots le passé de la Maç. : , travail difficile, mais qu'ont entrepris, avec succès, plusieurs orateurs, les uns pour les époques reculées du monde, les autres pour les temps moins éloignés de nous. De cette manière ont été remplis les vœux du programme désirant voir examiner l'histoire de la Maç. : : 1^o avant le christianisme ; 2^o après le christianisme ; 3^o parallèlement à la philosophie et à la révolution du 18^e siècle.

§ 1^{er}. — *De la Maç. : . avant le christianisme.*

Le F. : . DE LAPEYRIE se posant cette question préalable : Qu'est-ce que la Maç. : ? répond : Elle est la sœur ou la descendante, à divers degrés, de toutes les initiations modernes ou anciennes. — Poursuivant cette idée, le F. : . de Lapeyrie continue ainsi : Toutes les initiations ont eu pour but la philosophie spéculative ou pratique voilée sous des symboles. Donc, la Fr. : . Maç. : ., elle aussi, pourrait être définie la philosophie symbolique, alternativement ou tout ensemble, spéculative ou pratique.

C'est à la démonstration de ces deux propositions et à l'exactitude de la conséquence déduite, que l'orateur consacre son discours; cette recherche devant, suivant ce frère, conduire à l'histoire de l'initiation ancienne, à celle des initiations modernes, à l'étude du but qu'elles se sont proposé, enfin à la constatation

des ressemblances ou des différences qui caractérisent ces deux classes d'initiation.

L'origine de l'initiation, le F. . de Lapeyrie la découvre dans les premiers essais de la raison et de l'intelligence humaine. Les hommes étudient ce qui les frappe, ce qui les éblouit le plus, les astres ; ils finissent par admettre une règle immuable au mouvement de ces corps, un régulateur suprême ; de là le Sabéisme ; de là une double doctrine, un double enseignement, la doctrine esotérique, celle de l'intelligence, adorant l'Être créateur ; la doctrine exotérique ou extérieure, adorant l'Être créé, les astres, le feu.

Les Mages, dépositaires de ces principes, s'organisent en corps, conservent la double doctrine du Sabéisme, dont les idées les plus élevées se transmettent par l'initiation, tandis que la science exotérique, le culte grossier et extérieur, sont laissés au peuple, aux profanes. Les prêtres d'Égypte se réunissent aussi par l'initiation. Le F. . créateur signale les bienfaits de cette doctrine intérieure, gardée par les initiés comme un dépôt sacré. Tandis que l'Égypte est dans un état de culture intellectuelle fort remarquable, de civilisation très-avancée, Babylone et Ninive perdent la science esotérique, intérieure ; elles emploient les symboles, les formes extérieures, et tombant dans l'idolâtrie, elles adressent leurs vœux à l'objet symbolique à la place du symbole. La forme intellectuelle leur manque, le despotisme ne tarde pas à les accabler.

L'orateur continue une comparaison analogue des deux doctrines : en Judée, où une seule famille, celle d'Abraham, conserve la doctrine esotérique des Mages dans toute sa pureté ; dans l'Inde, où, cette science s'étant perdue, le polythéisme produit des dieux nombreux « parqués par catégories ou par castes, comme les Indiens eux-mêmes » ; dans l'Arabie, où l'habitant erre avec ses troupeaux. Dans ces deux derniers pays, pas de progrès. La Judée seule s'organise au milieu d'un peuple idolâtre.

Le F. . de Lapeyrie, arrivé à l'an du monde 2500, jette un coup-d'œil d'ensemble sur l'Orient... Là, où la tradition de l'unité a été conservée, l'initiation survit dans l'intérieur des Temples, et avec elle la science esotérique. — Partout ailleurs, là où cette tradition s'est perdue, restent l'exotérisme, l'idolâ-

trie, le polythéisme. Les symboles, les figures, les hiéroglyphes et les allégories, se sont bien perpétués, mais ont perdu leur signification allégorique, intérieure. — Les peuples qui possèdent le bienfait de l'initiation ont en partage l'intelligence, la sagesse, les sciences et les arts, c'est-à-dire, l'organisation morale. — Les autres n'ont que les arts, la culture de la matière seule et la force brutale.

A cette grande époque (2500 du monde) paraissent des génies éminents qui jettent de fécondes semences dans leurs pays : Sanchoniathon en Phénicie, Confucius en Chine, Moïse en Judée, Zoroastre en Perse, Orphée en Grèce. Tous ces hommes ont été, suivant l'orateur, les enfants de l'initiation. Ils en ont confié les secrets à leurs disciples. La Chine conserve encore les traditions de la doctrine de Confucius. — En Perse, l'initiation est morte ; cet empire s'est endormi. — Moïse emprunte l'initiation aux prêtres de l'Égypte ; il amène son peuple en Judée. Il crée une doctrine ésotérique, organise les mystères, écrit des lois. — Orphée, initié en Égypte, après de longues et pénibles épreuves, rapporte en Grèce les mystères de ce pays qu'il substitue à ceux des Cabires de Samothrace, amenés d'Égypte par les hordes pélasgiques, mais qui avaient été défigurés. L'initiation finit par tomber dans le domaine des prêtres, en Grèce comme en Judée. L'exotérisme produit la mythologie venue d'Égypte et de l'Inde, avec ses divinités innombrables ; l'ésotérisme est la source où s'inspirent Platon et Socrate, et où ces grands hommes apprennent à connaître l'unité de Dieu, l'amour de leurs semblables et l'immortalité de l'âme.

Salomon, le législateur des mystères, les emprunte à l'Égypte et au Sabéisme. Il construit le temple dédié à l'Être Suprême.

Après avoir signalé les ressemblances de ce Temple avec ceux de la Maçonnerie moderne, après avoir rappelé le chandelier à sept branches, l'autel à têtes de bélier, le delta ou triangle, le mot mystérieux de Jao ou Jeovah, le F. de Lapeyrie établit encore à cette époque l'existence de la double doctrine. Le culte ésotérique appartient aux lévites initiés ; les prophètes sont la plus haute expression de la science. Le culte exotérique reste dans le peuple.

De ce tableau, dans lequel les deux sciences ésotérique et exotérique sont présentées marchant parallèlement, le F. de

Lapeyrie tire cette *première conclusion* que l'initiation seule a été l'institutrice du vieux monde : elle avait l'ésotérisme pour les adeptes , d'où sortirent les philosophes ; elle avait l'exotérisme pour les peuples encore enfants. La première dirigeait l'autre. L'une préparait , découvrait , conservait ; l'autre divulguait , enseignait peu à peu. Partout où ces deux formes ont été maintenues , il y a eu durée , stabilité. Quand l'ésotérisme s'est perdu , les symboles sont demeurés seuls , l'idolâtrie est restée sans but ; mais le monde a grandi , il faut lui ôter ses jouets , le faire grave et sérieux ; il lui faut un précepteur : le Christ paraît.

Il existait, dit le F. . de Lapeyrie, une caste d'initiés en Judée, les Esséniens. Leurs principes consistaient à servir Dieu seul , à aimer les hommes, à garder la foi promise; ils n'admettaient pas les sacrifices et s'engageaient à ne découvrir à personne les secrets de leur ordre, à conserver les livres mystérieux et les mots sacrés. Cette secte , où l'orateur retrouve l'image de la Maç. . , le Christ féconde son idée. Il crée des mystères complets pouvant être compris de tous. Il n'y aura qu'un seul degré, le baptême. Les apôtres, les initiés du Christ , iront à la conquête pacifique du monde , en prêchant la charité , la fraternité , l'unité de Dieu , en combattant l'esclavage. Avec ce sentiment moderne de la fraternité, le monde sera régénéré.

Deuxième conclusion. — L'initiation a été la philosophie, mais symbolique. Elle s'est manifestée dans le premier âge par la tradition orale aux initiés ; dans le second , par des signes defectueux sans doute , mais qui étaient déjà des symboles , avec la double signification intérieure et extérieure ; dans le troisième âge , par des signes moins imparfaits , les hiéroglyphes , réunion des symboles ; dans le quatrième , par des signes parfaits , l'écriture , langue sacrée qui les expliquait.

Dernière conclusion. — La Maç. . a été l'expression la plus large de la philosophie symbolique. Elle est la fille de l'initiation ancienne ; mêmes signes , le triangle des temples de Memphis et de Jérusalem décore nos temples ; mêmes symboles , mêmes hiéroglyphes , enfin même enseignement fondamental : l'unité de Dieu , la vertu ; elle embrasse toutes les sciences , tous les arts , elle accepte toutes les croyances.

«L'ancienne initiation est morte, dit le F. . de Lapeyrie, quand

» elle n'a plus eu rien à dire au monde , quand la science ésoté-
» rique s'endormit et se laissa dépasser par ceux qui avaient
» développé plus qu'elle ses féconds enseignements. En Grèce ,
» Socrate et Platon parlèrent mieux que Memphis et Delphes ;
» l'initiation devint impuissante ; à Jérusalem , la parole nou-
» velle acheva cette initiation ancienne. L'une fut pour un temps
» la maîtresse du vieux monde ; l'autre emporta sa foi , ses
» mystères , ses symboles , sa philosophie , sur le sol de la
» Scandinavie. Laissons-la se marier avec les fils d'Odin , s'em-
» parer de l'Angleterre et lui porter un mot nouveau , précur-
» seur d'une nouvelle étape humanitaire : *liberté*. Les vieux
» Franks ont entendu ce mot. Voyez-les lui tendre les bras et
» crier encore avec elle : *liberté !* »

§ 2. — *De la Maç. . . après le Christianisme.*

Le F. . . PHILIP , du la R. . . L. . . l'*Union-Sincère* , prend l'histoire de la Fr. . . Maç. . . à l'époque de la grande apparition du Christianisme. Il essaie de suivre sa trace par le monde , et , après avoir partout constaté sa présence dans l'Europe continentale , il se demande par qui a pu nous être conservée cette institution qui , un moment , au XVIII^e siècle , brilla d'un éclat si vif en France , en Allemagne , en Prusse , admise par tous , patronée par des têtes royales , ou , tout au moins , par des princes assis sur les degrés élevés des trônes. Le F. . . Philip répond que c'est par l'Angleterre que cette transmission a été accomplie. Mais avant , quelques mots lui paraissent indispensables sur l'origine de la Fr. . . Maç. . .

Son origine , dit-il , dérive des associations mystérieuses des peuples anciens , associations destinées à conserver le culte de l'Être suprême , celui de la morale universelle et les sublimes vérités qu'on ne pouvait enseigner à l'esprit ignorant et grossier du peuple. Ces associations , nécessairement secrètes par la nature de leur but et de leurs principes , ont nécessairement varié suivant les pays et les temps ; « calmes et douces chez les nations primitives , dans l'Inde , par exemple ; superbes et absolues dans l'Égypte , sous l'influence théocratique ; elles ont été solennelles , mais un peu démocratiques en Grèce , mystiques en Judée , sanguinaires dans la Gaule druidique , évangéliques au

temps du Christianisme naissant..... Les institutions secrètes n'ont plus offert d'intérêt, dès que les sciences morales et physiques ont été publiquement professées, dès que l'imprimerie a répandu avec profusion le torrent de lumières qui avaient été jusqu'alors le partage de quelques philosophes et de leurs heureux disciples. Aussi avons-nous vu s'éteindre et mourir toutes les antiques institutions qui faisaient la gloire ou la terreur des temps anciens. Nous assistons bien encore en quelque sorte aux initiations des Egyptiens et des Grecs, quand, dans la Fr. Maç., nous voyons interroger l'aspirant et symboliser le passage de l'état de souillure où l'a tenu la société profane, à l'état de pureté et de lumière qu'il doit à son initiation; mais cette imitation, plus ou moins fidèle, des cérémonies de l'antiquité, n'est plus à notre époque qu'un simple délasement de l'esprit, et la morale qu'on y développe n'est autre que celle qui se trouve naturellement dans le cœur de tout homme de bien.

» L'origine de la Fr. M., continue le F. Philip, après plus d'un siècle d'existence positive en France, est encore un secret pour nous, comme pour nos prédécesseurs.

» Jadis on n'écrivait pas sur les mystères, et les premiers Fr. Maç. n'ont pas écrit. Les Anglais eux-mêmes les plus hardis d'entre les maçons pour fixer le berceau de l'Ordre, n'ont donné sur ce sujet que des conjectures. »

L'orateur passe en revue les annales d'Anderson, de Prestors et de Lawrie, historiens de cette nation, qui ont essayé de tracer les annales de l'O. dans leur patrie, en la considérant en quelque sorte comme la mère de l'institution.

Prestors rapporte l'origine de la Maç. en Angleterre à l'année 287 de J.-C. Carausius, reconnu empereur par les légions, aurait protégé l'art des constructions et formé une société d'architectes et de maçons sous la conduite d'Albanus. depuis martyr de la foi chrétienne et honoré sous le nom de saint Alban. L'historien ajoute avec une candeur parfaite que ces ouvriers recevaient 2 schellings par semaine, et trois sols pour leur dîner; qu'ils s'appelaient FF. MM.

Le F. Philip fait ressortir ce fait, qu'il a dû exister une association de constructeurs beaucoup plus anciennement qu'en l'année 287. « Le roi Salomon qui fit construire son temple céle-

bre, et avant lui tant d'autres peuples ou princes, ont la priorité sur l'empereur Carausius. » L'art de bâtir est aussi ancien que le monde. D'ailleurs les cahiers de nos divers grades contiennent des fragments qui tendent à prouver que la Fr. Maç. a été établie par le roi Salomon.

Toujours suivant le système des chroniqueurs anglais, l'orateur signale l'existence, dans la Grande-Bretagne, de compagnies d'architectes et d'ouvriers maçons dans la construction des principaux monuments de ce pays, sans pouvoir reconnaître d'une manière positive que la Maç. moderne n'a d'autre origine que celle de la réunion des maçons constructeurs. En 600, ces ouvriers élèvent la cathédrale de Cantorbéry; en 602, celle de Rochester; en 604, l'église St-Paul; en 605, l'église de Westminster; en 872, ils sont employés à reconstruire les châteaux incendiés pendant la guerre avec les Danois.

« Jusqu'en 924, les architectes et ouvriers maçons continuent paisiblement, mais plus ou moins protégés, leurs utiles travaux. Ce n'est encore là que la Maç. matérielle. Cette année, le roi Athelstan leur donne un protecteur spécial dans son frère, le prince Edwin. Deux ans après, le roi consent que son frère se décore du titre de *Grand-Maitre des frères Maçons*, et que le chef-lieu de la *confraternité* soit établi à Yorck, qui, à cause des autres associations du même genre établies dans les autres parties de l'Angleterre, reçoit le titre de *grande loge*.

« Ainsi, suivant les historiens anglais, on voit, dès 926, la Fr. Maç. organisée, protégée, honorée, et plusieurs personnages tout-à-fait étrangers à la construction des bâtiments, s'organiser en une société qui prend souche sur les architectes et ouvriers Maç. Plusieurs souverains, des princes, et un grand nombre de grands seigneurs, sont admis dans la confraternité des F. M. établis à Yorck. »

Après avoir rappelé les travaux de la confraternité qui, en 1066, construit la fameuse Tour de Londres, l'orateur signale la confrérie s'établissant en Ecosse en 1150 seulement, au dire des historiens anglais, tandis que la Maç. écossaise se prétend la plus ancienne. Quoi qu'il en soit de cette question de priorité, l'orateur rappelle la protection accordée par les rois d'Angleterre et d'Ecosse à la Fr. Maç. Parvenu à l'année 1720, il indique la destruction faite à cette époque par les Maç. anglais de tous

les documents et livres relatifs à la Maçonnerie, perte regrettable qui est sans doute la cause de l'ignorance où nous sommes sur la question des origines de cette institution.

L'année 1725 a vu, selon les historiens anglais, la Maçonnerie passer de la Grande-Bretagne en France.

Le F. Philip discute ce fait. Il pense, lui, que les colonies gauloises, en s'implantant en Angleterre, ont dû y apporter, non pas uniquement la science de bâtir, mais aussi les principes que professaient les Druides, et que ceux-ci devaient à leurs communications avec l'Égypte et la Grèce. Il croit qu'il a dû exister hors de la Grande-Bretagne des coteries d'ouvriers Maçons. L'Angleterre aura peut-être protégé ces coteries plus que les autres nations ne l'ont fait, elle est du reste pour ces associations une sorte de terre promise.

L'orateur termine en faisant ressortir la difficulté d'arriver à la découverte des origines maçonniques en l'absence de tout document certain et positif; mais le but de l'institution est suffisamment compris: faire du bien, conserver les principes de tolérance et de fraternité, étendre et fortifier ces principes parmi les hommes; voilà quel doit être le but et l'esprit de la Fraternité Maçonnique.

A la suite du F. Philip, le F. MONTÉNEGRO, de la R. L. *l'Union-Sincère*, lit un travail dans lequel, après quelques considérations sur le caractère et l'origine de la Maçonnerie, il s'efforce de rattacher aux croisades l'établissement définitif de notre institution en France.

L'orateur, dans des considérations générales sur la Maçonnerie, relève le mérite d'une institution fondée sur des principes de liberté, d'égalité et de fraternité; d'une institution, dont les dogmes, n'ayant pas été transmis par la révélation, échappent à la controverse; qui, souvent persécutée, reste toujours tolérante et reçoit dans son sein, le chrétien, l'israélite, l'islamite et l'idolâtre. Son moyen d'action, c'est l'instruction. Elle reçoit avec empressement les hommes qui n'ont pas su trouver la vérité dans les institutions humaines. Il n'y a dans la Maçonnerie, ni orgueil du passé, ni ambition pour l'avenir. Les plus illustres de nos ouvriers nous sont inconnus, et les noms des fondateurs

sont un mystère. Le bon Maçon se contente du témoignage de sa conscience, sans s'inquiéter si son nom sera conservé sur les colonnes de nos temples.

L'origine de la Maçon occupe ensuite l'orateur. Après avoir consacré quelques pages à la recherche des initiations anciennes, à cette partie de l'histoire maçonn. qui se perd dans les nuages des temps, le F. Montenegro constate la venue d'une ère nouvelle pour la Maçon., sous le roi Salomon. D'après les conjectures de l'orateur, la science de l'architecture, enseignée par Hiram et ses élèves, aurait été transmise d'âge en âge à Charlemagne, et communiquée, par la France, aux Anglais, sous le roi Athelstan. C'est dans la Grande-Bretagne que la Maçon., après avoir reçu une seconde origine en Judée, aurait revêtu le caractère d'une réunion philosophique, où furent conservées les épreuves matérielles, en y ajoutant celles de l'intelligence. C'est de là qu'aurait jailli pour toute l'Europe la lumière maçonn. .

L'orateur aborde ensuite son sujet relatif à l'ordre des Templiers. « Au temps des croisades, les chrétiens confondus parmi les infidèles, se virent forcés de tenir secrètes leurs assemblées, pour y célébrer leurs mystères sous des emblèmes. Chaque secte voulut rattacher la Maçon. à ses croyances. Vers la fin du XI^e siècle, Godefroy de Bouillon, conduisant les croisés à la conquête de la Terre-Sainte, et voulant cacher les mystères de la religion chrétienne sous des figures emblématiques et allégoriques, institua le sublime grade de R. Cr., et en fit le point parfait de la Maçon., qu'il dénomma Maçon. chrétienne. Ainsi furent établis tous ces différents rites sous la dénomination de *Maçon. générale, d'Héradom, Adonhiramite, Ecossaise, de St-André d'Yorck, Prussienne, Anglaise et Philosophique.*

» L'excellence de notre institution ayant été reconnue par les Templiers, décida la réunion des restes de cet ordre de chevalerie à la F. M. »

Le F. Montenegro fait ici l'histoire de la suppression de cet ordre célèbre. Condamnés au Concile de Vienne, le 1^{er} octobre 1311, les Templiers se virent obligés de se retirer dans l'île de Rhodes, où, se voyant en petit nombre, ils décidèrent de se disperser, en se déguisant. Puis, ils se réunirent à la Maçon. qui leur présentait ces maximes si vraies et si admirables : la fra-

ternité est le plus doux lien qui unisse les mortels ; l'union fait la force des sociétés.

La M. . . disparut en France avec l'ordre des Templiers, jusqu'à l'époque où cette institution fut ramenée par les Anglais dans notre patrie.

§ 3. — *De la Maç. . . au 18^e siècle.*

Prenant la Maç. . . à l'époque où l'ont conduite les deux précédents orateurs, le F. . . RAFFY aborde l'histoire de l'institution au 18^{me} siècle, et dans la première partie du 19^{me} : ce F. . . ne sortira pas de la France.

Après avoir constaté la réformation morale de la Maç. . . en Angleterre, ses tendances désormais philosophiques et politiques, l'Or. . . la montre pénétrant en France (1721, 1725, 1732, 1733), au milieu de la société, si corrompue d'alors, ame généreuse perdue dans un monde de cœurs stériles. Ses principes pénètrent insensiblement dans les masses, et tous, hommes de cour et prolétaires, sont fiers de les professer. Le bien a aussi sa contagion comme le mal.

Les persécutions de l'autorité publique (1737, 1744, 1745), les pamphlets amers de libellistes intéressés, les bouffonneries les plus burlesques (1741, 1748, 1751, etc.), furent également employés pour arrêter la Maç. . . dans son développement rapide. Elle résista et passa outre. Malheureusement, l'absence d'un chef et d'un règlement uniforme ; l'omnipotence des V. . ., maîtres absolus de leurs LL. . . ; la divergence des rites, résultat nécessaire de la vanité humaine ; le trafic que des misérables firent de nos mystères (Cagliostro et les autres), bien des causes encore contribuèrent, plus que les persécutions, à paralyser les nobles efforts des Maç. . . de cette époque. Ceci peut expliquer, jusqu'à un certain point, les sentiments divers d'indifférence ou de pitié qu'éprouvèrent tout d'abord pour la Maç. . . quelques hommes sérieux qui, mieux inspirés plus tard, revinrent de leurs erreurs.

Le moment est arrivé, en effet, où le duc de Chartres, depuis duc d'Orléans, accepte la grande maîtrise de l'ordre (1771), et avec cette haute fonction les charges qu'elle impose. Le nouveau Grand-Maître prend la chose à cœur ; l'impulsion

qu'il imprime à l'institution est immense. Innovations , régle-
ments , voyages dans le royaume , rien ne lui coûte. Les Maçon.
se multiplient ; les At.
surgissent comme par enchantement ;
il deviendra de mode d'être Fr.
M.
Et pourquoi ne le serait-on
pas , quand un prince de la famille royale est le premier F.
M.
du pays ; quand les deux frères du malheureux Louis XVI sont
fiers de marcher sous sa loi ; quand les reines du temps , les
femmes , ou bien assistent en masse aux tenues maçonn.
ou
bien président elles-mêmes des atel.
?

Mais , pour être une chose à la mode , patronée par des
dames beaux-esprits , la Maçon.
était-elle pour tous une chose
frivole ? Non , s'écrie l'orateur. Derrière cette frivolité apparente ,
il y avait une haute pensée , un travail puissant , une société
résolue qui songeait à la révolution. La Maçon.
était alors une
association politique. Le F.
Raffy cherche et trouve la preuve
de son assertion dans le caractère des séances tenues au Palais-
Royal , dans les mémoires de Mirabeau , dans les écrits de tout
genre publiés en 1788 , 1791 , 1793 , 1800.

Après de longs détails sur ce sujet , l'orateur essaie de prouver
qu'en dépit des persécutions dont elle fut l'objet pendant les
deux premières années de la révolution , la Maçon.
vécut , faible
de la fermeture des LL.
forte des espérances de ses prosé-
lytes. Il établit ensuite la part qu'elle eut au mouvement répu-
blicain , part déplorable , et dont il tire une leçon utile pour
l'avenir , à savoir : la nécessité absolue pour les M.
de s'in-
terdire à jamais les préoccupations politiques. Nous vivons de
paix , de fraternité , d'amour ; n'ayons jamais en perspective
d'autre but que celui de faire triompher les principes sur les-
quels notre morale est assise.

En arrivant aux jours du calme après la tourmente , le F.
Raffy montre l'ordre pénétrant en tous lieux , en toutes choses :
la loi va régner partout. Ceci conduit l'orateur à rechercher
l'origine du G.
Or.
à constater ses énergiques et persistants
efforts pour tout ramener à lui , à le montrer enfin , et définitive-
ment , dès l'année 1799 , comme le seul souverain légitime
de la nation maçonn.
Dès-lors nous existons , et nous mar-
chons vers un but nettement déterminé.

Ce que fut la Maçon.
sous le Consulat et sous l'Empire ; les

craintes qu'elle inspira d'abord à Napoléon , reçu Maçon à Malte ; la manière dont ses craintes furent dissipées ; la direction de l'Ordre confiée à Joseph Bonaparte comme Gr. . M. . , à Cambacérès et Murat en qualité de 1^{er} et 2^e adjoints ; le rôle de l'institution pendant la guerre , soit comme moyen d'influence, chaque régiment ayant sa Loge qu'il constitue en arrivant dans un pays , soit comme moyen de salut dans les luttes contre les Anglais principalement : telles sont les questions que l'orateur se pose et qu'il résout tour-à-tour.

Viennent ensuite les jours de la Restauration , les luttes héroïques de notre Parlement , les associations secrètes plus ou moins maçonn. . , les nuages au ciel , l'obscurité , la foudre , toutes circonstances sur lesquelles l'orateur n'a fait que glisser. Il le devait. Nous sommes ici trop près des hommes et des choses pour insister. La Maç. . s'arrête à l'endroit où la personnalité commence. C'est donc ici que nous nous arrêterons nous-mêmes dans ce compte-rendu.

Toutefois , cependant , et avant de finir , nous concluons avec l'orateur que , malgré ses symboles et ses mystères , la Maç. . doit marcher avec le temps , prendre le caractère de la société dans laquelle elle se trouve , se modifier sans cesse. Sévère aux sanctuaires vénérés de l'Egypte et de l'Orient , moins grave aux Temples de la poétique Hellénie , ouvrière infatigable aux premiers siècles de la moderne Angleterre , chevaleresque au moyen-âge de la France , philosophique au milieu du 18^{me} siècle , révolutionnaire à la fin , partout et toujours elle s'est modifiée , et c'est son mérite. Aujourd'hui qu'une révolution se prépare , lente , progressive , inévitable , le devoir de la Maç. . est de faire pénétrer et germer dans le monde tout ce qu'elle possède de principes de vertu ; car c'est par ces principes seulement qu'arrivera la transformation sociale que nous voyons tous , et avec bonheur , dans un avenir peu éloigné.

Enfin le F. . GUBERT , de la R. . L. . les *Amis réunis dans la bonne foi* , Or. . de Montpellier , présente un résumé rapide de la Maç. . à diverses époques.

1^{er} Point. — Ce qu'était la Maç. : avant le christianisme.

» La Maç. : MM. : FF. : , a été une association toute philanthropique ayant pour but le perfectionnement des hommes; aussi à peine l'humanité a-t-elle dépouillé les langes de l'enfance que la Maç. : soutient ses premiers pas dans la voie de la civilisation. Elle dirige vers le G. : A. : de l'Un. : le premier regard de son intelligence, le premier battement de son cœur; elle recueille les premières notions de l'industrie et pose la pierre angulaire de l'édifice.

» Mais au bon grain qu'elle a semé se mêle bientôt l'ivraie des passions : une monstrueuse idolâtrie couvre d'épais nuages le soleil de la vérité; l'égoïsme étouffe la morale, et la société n'offre que le déplorable tableau de la vertu opprimée et du vice triomphant. Ne pouvant heurter de front cette force stupide, la Maç. : gémit et proteste dans l'ombre de ses mystères; elle abrite dans ses temples proscrits, comme dans une serre-chaude, l'arbre de la science et de la vertu. C'est dans ce sanctuaire que viennent puiser, comme dans une source de vie, les Pythagore, les Socrate, les Platon, ces dignes précurseurs du Christ.

» Cependant aux vagues lueurs du crépuscule succède un jour étincelant; le Christ se lève et verse des torrents de lumière. L'égalité, la liberté, la charité, sont inscrites en caractères ineffaçables sur le drapeau de la régénération. La Fr. : Maç. : s'éclaire au flambeau de l'évangile, elle s'enflamme à ce foyer sacré. Confiée à des apôtres infatigables, la vérité ne périra pas.

» Voilà, MM. : FF. : , d'une manière très-succincte ce qu'était la Maç. : avant le christianisme.

2^e Point. — Ce qu'elle a été depuis?

» Si à l'arrivée du Christ la vérité ne devait pas périr, les passions ne sauraient périr aussi, elles; c'est que la lutte est l'apanage de l'homme; c'est la loi de sa nature, l'aliment de sa vertu. Blessés par l'éclat de la vérité, les hommes assis dans les ténèbres de l'ignorance, croupissant dans la fange de leurs habitudes vicieuses, se révoltent contre la loi nouvelle, et leur fureur persécute ses héroïques apôtres; le sang des Maç. : coule sous le glaive de la tyrannie et féconde le champ du progrès.

» La force brutale se lasse à la fin, la vérité triomphe.

» Cependant la nuit du moyen-âge se répand sur les peuples chrétiens ; à la faveur de ses épaisses ténèbres, le génie du mal reprend l'offensive ; la superstition, le fanatisme, souillent la religion du Christ, l'église est déchirée par des guerres intestines, la féodalité foule aux pieds les peuples comme un vil troupeau, et couvre du manteau du christianisme la violation sacrilège de la vérité chrétienne, l'égalité, la charité. Dans cette longue et lugubre période, la Maç. conserve ses traditions dans l'arche de quelques ordres religieux et militaires.

» L'étoile de la liberté et du progrès se dégage enfin du nuage, elle brille d'un éclat immortel. La révolution de 89 marque pour la Maç. une ère nouvelle ; libre de toute entrave, elle peut marcher désormais, tête levée, au but constant de son existence, le perfectionnement social.

» Voilà en peu de mots ce qu'elle a été après le christianisme.

3^e Point. — Ce qu'elle est dans l'état actuel des choses ?

» La Maç., MM. FF., dans l'état actuel des choses, semble sommeiller et languir dans une apathie déplorable ; pense-t-elle qu'il ne lui reste qu'à se reposer à l'ombre des lauriers arrosés du sang de ses pères ? Erreur funeste.

» Dans ce siècle de liberté, MM. FF., la Maç. a une tâche, moins périlleuse, il est vrai, mais plus utile à remplir. Autrefois elle combattait pour vivre, aujourd'hui elle doit vivre pour édifier ; à la période critique a succédé la période organique, et l'épée du chevalier du Temple doit faire place à la truelle du vrai Maç.

» Dans notre belle France, terre classique du progrès, métropole de la civilisation, tout converge vers ce but souverain ; applaudissons donc, MM. FF., à ces novateurs, amis du bien, qui ont fait acte de civisme et ont bien mérité de la patrie. Espérons aussi que la Maç. ne saurait être rebelle à cette tendance, qu'elle ne restera pas à l'arrière-garde du progrès, elle, sentinelle avancée de la civilisation. »

DEUXIÈME QUESTION.

DU PRÉSENT ET DE L'AVENIR DE LA FR.·. MAÇ.·.

Après l'histoire de la F.·. Maç.·., une question nouvelle, plus importante, plus difficile peut-être à bien résoudre, se présentait. L'embaras était d'autant plus grand, que tous les problèmes à l'ordre du jour dans la société prof.·. pouvaient être soulevés, discutés. En présence de difficultés de cette nature, il devait y avoir à la fois, et une réserve grande de la part des orateurs, et une fermeté digne de la part du président. Chacun a fait son devoir. Quant aux Pl.·. parvenues de l'extérieur, et dont le contenu atteignait d'une manière trop directe, ou bien les faits actuels du monde politique, ou bien les lois que nous avons tous juré d'observer, c'est avec regret qu'on s'est abstenu d'en donner connaissance. Le bureau a été unanime à cet égard, et l'assemblée a pleinement ratifié son avis.

Plusieurs orateurs s'étaient fait inscrire pour traiter cette seconde question. Les uns ont examiné notre institution dans ses principes constitutifs, et ont mis la Maç.·. de principes en présence de la Maç.·. de fait; d'autres ont déterminé son rôle dans la société au milieu de laquelle elle se trouve; d'autres enfin ont plongé dans son avenir. Points de vue divers, mais importants, traités avec bonheur par ceux qui les ont abordés.

§ 1^{er}. — *De la Maç.·. en général.*

Le débat sur la première partie de la question a été ouvert par quelques notions générales sur la Maç.·. en tant qu'institution éminemment large, fondée sur deux grands principes : l'Égalité, la Fraternité. Le développement de ces deux principes

avec toutes leurs conséquences pratiques, a été présenté dans plusieurs Pl. dont on n'a point autorisé la lecture.

De cette Égalité, de cette Fraternité, doit résulter l'union la plus complète entre tous les Fr. Maç. En principe, en fait, il n'y a pas de Maç. sans union; c'est là ce qu'ont essayé de prouver les FF. Trezin, de la R. L. *les Amis réunis dans la bonne foi*, Or. de Montpellier, et Fiquet, de la R. L. *la Constance*.

« La Maç., dit le F. TREZIN, après quelques considérations sur l'état actuel de l'institution, est une société fondée sur l'amour; rien n'est plus séduisant sans doute, mais l'amour a tant de moyens d'attraction et d'union, qu'on se demande nécessairement: qui, pourquoi et comment il faut aimer? On a vu souvent des brigands s'aimer avec une fidélité admirable. Il existe des sociétés de joueurs ou de libertins, dont les membres sont aussi fortement unis entre eux, que si la mort ne devait jamais les séparer. Nous trouvons chez certains animaux des signes d'amour et d'attachement propres à faire honte à l'homme. Il ne suffit pas de dire: j'aime quelqu'un. Nous devons nous rendre compte de nos motifs; s'ils sont bons, notre amour nous ennoblit; s'ils sont mauvais, nous nous dégradons de plus en plus, jusqu'à ce que l'abîme nous engloutisse.

» L'Ordre Maç. a non seulement pour bases fondamentales l'amour; ce qui le distingue surtout, c'est qu'il discipline et dirige nos sentiments, nous fortifie contre les séductions vulgaires, et fixant nos yeux sur un noble but, nous éloigne de plus en plus de la fange, où la sensualité tend à nous entraîner sans cesse.

» L'amour est le lien qui unit les Maç.; mais cet amour doit puiser sa vie et son aliment dans de nobles mobiles. Plus ces mobiles seront purs, plus le lien sera fort et l'union indissoluble.

» La Maç. a sept sortes de moyens d'union, qui embrassent toutes les facultés propres à notre nature et permettent ainsi à chacun de travailler selon ses goûts à l'œuvre commune.»

Les trois premiers de ces moyens consistent: à devenir affable et bienséant; à soumettre tous ses actes aux exigences de la moralité la plus rigoureuse; à développer sans cesse son intel-

ligence de manière à comprendre, non pas seulement les mystères de l'Ordre, mais le but vers lequel il tend, l'amélioration, le bonheur de tous. « Ces trois premiers moyens d'union appartiennent au domaine visible de la nature humaine. » — Avec les deux suivants, « nous entrons dans un monde invisible, où, purifié par l'intelligence et la raison, le sentiment règne et nous fait reconnaître un Créateur et un Juge suprême. » C'est assez dire que ces autres moyens d'union sont : la croyance en Dieu, la croyance dans le dogme consolant de l'immortalité de l'âme. — Restent deux autres moyens qui, « venant immédiatement de Dieu, nous rassemblent autour du trône de l'éternel amour, en allumant dans notre cœur une flamme éternelle. » Ce sont : la foi dans la révélation première de Dieu à l'homme, la foi dans la continuité actuelle de cette révélation (1).

« Tels sont, dit l'orateur en terminant, les sept moyens d'amour et d'union fraternelle que possède la Fr. Maç.. Si nous considérons notre sphère d'action, de ces sept points de vue, nous reconnaitrons qu'aucune branche de la science, du sentiment, et de l'activité humaine, n'en est exclue, et que partout où l'homme sent, pense et agit, il peut travailler dans l'esprit de la Maç.. »

Prenant la question de moins haut, le F. FICQUET s'occupe de la nécessité de l'union entre les Maç.. et dans les LL.. Ce F., se plaçant au point de vue de ce qui existe, généralisant des faits dont il a été témoin, se livre à des considérations d'une grande utilité pratique. Puissent ses constatations être bien comprises, ses exhortations bien interprétées, ses avances bien reçues ! Voici quelques-unes des paroles de ce F. :

« ...Le premier devoir que m'impose le sujet que j'ai choisi, c'est de vous engager à abjurer tout esprit de rivalité, toute pensée hostile, et à vous rappeler sans cesse que, si vous êtes désunis, vos efforts individuels échoueront toujours. Après tant de mécomptes, cette vérité, si souvent répétée, est-elle sentie

(1) D'après un manuscrit allemand du F. J.-B. Krebs.

par vous et ne reconnaissez-vous pas enfin les tristes conséquences qui doivent naître par suite de vos divisions !... Mais déjà vous avez répondu que vous les entrevoyez et que, comprenant la nécessité de *l'union*, vous êtes pénétrés de bon vouloir ; s'il en est ainsi, montrez par vos actes la sincérité de vos paroles ; pensez surtout que nous avons besoin, pour atteindre le but que nous nous proposons, d'avoir les uns envers les autres un esprit conciliant sur les avis qui nous séparent, et une amitié de frères qui nous permette de nous aimer, de nous aider mutuellement, afin de mieux aider les malheureux. Là est notre programme à tous, c'est notre devoir, et malheur si nous n'avons pas l'intelligence de le sentir et la volonté constante de l'accomplir. Eh quoi ! parce qu'on serait en dissidence sur un point accessoire, il faudrait se séparer ! il faudrait avec calcul neutraliser les efforts de chacun ! Oh ! prenons-y garde, si nous continuions à marcher dans une telle voie, il n'y aurait plus rien à espérer pour la Maç. ; son essence philosophique se perdrait, et nous prolongerions indéfiniment un état de choses qui ne tend à rien moins qu'à faire périliter notre institution, si sublime par sa morale....

»*L'union fait la force*. Le progrès ouvre sa longue et magnifique carrière à tous les Maç. également ; et dans le mouvement qui s'accomplit partout au nom d'une amélioration Maçonn., tous nous sommes appelés à y concourir.

» FF., unissons-nous ! Si quelques points nous séparent quant à la forme, du moins nous sommes d'accord quant au fond, car nous voulons tous que chacun soit heureux et concoure dans la mesure de ses forces et de son intelligence au bonheur commun. Nous voulons cela avant tout ! Eh bien ! nous sommes donc unis sur ce qu'il y a de plus important. FF., plus de séparation et marchons ensemble, c'est le salut de l'avenir de la Maç. qui l'ordonne ; il n'y a plus à hésiter, et en face du froid égoïsme, qui nous afflige tant parce qu'il a osé franchir le seuil de nos Temp. ; en présence de ridicules prétentions et d'une rivalité inqualifiable qui parfois ont troublé l'ordre de nos séances en paralysant nos meilleures intentions, sous l'influence, enfin, d'aussi déplorables symptômes, il y aurait honte et lâcheté à se désunir....»

§ 2. — *De la Maç.: en présence de la société.*

De la Maç.: bien synthétisée par les uns , bien analysée par les autres , bien comprise par tous , doit naître forcément une institution noble et sainte , qui sera bien différente de cette institution dont l'état actuel n'est que trop déplorable. Le F.: PHILIP en détermine ainsi les différences :

» Il y a aujourd'hui une Maç.: dont le vulgaire s'est emparé, qu'il a composée de toutes les espèces de Maç.: et qu'il gouverne à sa manière , c'est-à-dire sans ordre, sans conscience et sans raison.

» Il en est une autre, mais peu pratiquée , qui n'a pas cessé d'être pure et qui est demeurée le partage des hommes éclairés , courageux , bienfaisants.

» La première s'est attiré les sarcasmes et les mépris du monde.

» La seconde , comme la science et la vertu , n'a jamais eu pour ennemis que les insensés et les méchants.

» La première ne se compose que de pratiques futiles et absurdes; elle n'a souvent pour but que des intérêts particuliers.

» L'autre , au contraire , embrasse la cause du monde entier; elle est simple , claire , pleine de raison et de vérité ; c'est le code abrégé de la morale universelle.

» La première ne produit que des controverses ennuyeuses et fatigantes. Presque tous ses initiés l'abandonnent après l'avoir connue.

» La seconde lie les hommes entr'eux , les porte à l'étude , à la bienfaisance , à l'amour de tout ce qui est bon, de tout ce qui est beau. On lui reste attaché , parce qu'elle est le plus noble ornement dans la prospérité , la plus douce consolation dans les misères qu'enfante la faiblesse humaine.

» Voilà , je crois , ce que devrait être la Maç.:.»

Si telle est la vraie Maç.: , soyons fiers de lui appartenir, soyons heureux des devoirs qu'elle nous impose. Travaillons sans relâche à nous rendre meilleurs. Que nos Temp.: soient toujours , plus encore qu'ils ne l'ont été jusqu'à présent , de

véritables écoles de morale. Que l'homme y apprenne sa ligne de conduite en présence de l'humanité, en présence de la société dont il fait partie. Que l'union la plus grande, la fraternité la plus sincère président à nos tenues. Surtout que la tolérance la plus complète soit observée vis-à-vis de ceux qui désirent venir à nous. Apôtres d'une cause sublime, recommandés par la pureté de nos mœurs, allons à eux; la sainteté de notre doctrine achèvera de nous les attacher à jamais. Ainsi la Maç.·. remplira dignement son rôle, celui de donner à la fois l'exemple et le précepte du bien. — Telle est la suite des idées développées par le F.·. Philip. Il termine en ces termes :

» Les Fr.·. M.·., si intéressés au repos et au bonheur du genre humain, doivent sentir plus que jamais l'importance du prompt rétablissement des vieilles traditions et de la saine morale dont ils sont les dépositaires et les interprètes; de cette morale de tous les temps et de tous les lieux, qui lie tous les cœurs, qui réunit toutes les affections, qui embrase du même feu toutes les âmes; en un mot, qui invite, par la voix de la charité et de la tolérance, à faire de tous les hommes un peuple d'amis et de frères, une seule et même famille.

» Oui, mes FF.·., la société si divisée d'opinions, et si souvent ébranlée au milieu de ses plus grandes prospérités, au milieu de tous les bienfaits de la civilisation, a besoin de cette morale si douce et si pure, si pleine de raison et de justice, qui, seule, peut mettre un frein à la fureur des passions, étouffer les ambitions, les jalousies, les haines, sources intarissables de tant de malheurs et de crimes.

» Fr.·. M.·., fidèles au serment que nous avons prêté d'être utiles à nos semblables, songeons à l'accomplissement de nos devoirs.

» Que la Fr.·. Maç.·. ne soit pas une vaine et futile institution, comme elle l'est dans la majeure partie des LL.·., et comme on l'en accuse justement dans le monde profane.

» Soyons pénétrés de cette vérité que le meilleur moyen de donner avec fruit des leçons aux autres, c'est de donner de bons exemples à suivre, parce que les bons exemples ont cet avantage qu'ils se répandent comme un parfum, sur tous ceux

qui en sont spectateurs , et qu'ils sont une instruction vivante pour ceux qui veulent les suivre.

» Songeons , mes FF. . , songeons à resserrer les nœuds d'amitié et de fraternité qui nous unissent.

» Ah ! puissent , dans ces solennelles séances qui réunissent toute la Maç. . Méridionale , l'amitié et la fraternité , ces deux symboles augustes de notre dignité originaire , ces deux principes fondamentaux de notre institution et premiers garants de sa perpétuité et de sa durée , comme ils le sont de notre bonheur , recevoir une nouvelle force , une nouvelle vie !

» Je le répète , mes FF. . , et puisse ma faible voix , en terminant ce tracé , ne pas seulement frapper vos oreilles ! Amitié , fraternité ! Que ces noms sacrés , respectés , applaudis , divinisés dans tous les âges ; que ces noms qui retracent tous les genres de devoirs , tous les moyens de gloire et de bonheur , toutes les idées d'union , de paix et de concorde , soient à toujours notre devise , la règle constante de notre conduite ; par là nous assurerons à notre Ordre de nouveaux siècles de prospérité , et à nous-mêmes cette félicité pure à laquelle tout mortel doit aspirer sur cette terre.

» Répandez , propagez la saine Maç. . , et vous aurez rendu plus de services à l'humanité que tous les législateurs ensemble. »

Ce rôle d'apôtre , de missionnaire , pouvons-nous le remplir ? Avons-nous ce qu'il faudrait de courage , de foi , d'abnégation personnelle , pour essayer de nous imposer à la société qui nous environne ? La société elle-même n'est-elle point organisée de manière à rester sourde , ou tout au moins indifférente à nos prédications ? Telle est la double question que se propose d'examiner le F. . PEYRE , de la R. . L. . *les Amis réunis dans la bonne foi* , Or. . de Montpellier.

« Les orateurs qui m'ont précédé vous ont dit , et avec bien du talent , ce qu'a été la Maç. . , l'influence mystérieuse que pendant tant de siècles elle a exercée sur le monde des intelligences , les vertus qu'elle a fait germer dans le cœur des hommes , et ces inspirations de dévouement sublime par lesquelles elle a remué dans ses fondements le monde social , et l'a

rendu apte à recevoir les initiations aux vérités profondes qui font d'un véritable F. . un homme dévoué à l'humanité tout entière. C'était alors pour la Maç. . une époque féconde !! Idées généreuses, qu'êtes-vous devenues aujourd'hui !! Où sont ces ames d'élite qui ne faisaient consister le bonheur que dans le bien qu'elles répandaient autour d'elles, qui, toujours préparées au sacrifice, ne craignaient ni les luttes ni les persécutions ? Pour elle, un seul but, fixe et invariable : la fraternité toujours ; je dirais l'égalité, si ce mot n'était devenu dans la bouche de plusieurs une cruelle et redoutable ironie.

» Mais n'en est-il pas ainsi aujourd'hui ? ne sont-ce pas, mes F. ., les mêmes institutions qui nous régissent ? ou bien, comme nos mœurs sont imprégnées d'égoïsme, apportons-nous seulement dans l'accomplissement de nos devoirs une tiédeur énervante qui, en tuant l'esprit de nos institutions mêmes, tue en l'homme la moralité.

» A Dieu ne plaise que je fasse ici le procès de nos institutions. Comme l'Évangile, comme la philosophie, elles tracent à chacun la limite de ses devoirs ; je dirai plus, elles approprient ces devoirs aux besoins constants de l'humanité. Active par son essence, la Maç. . ne laisse à ses adeptes ni repos ni trêve, tant qu'il reste un peu de bien à accomplir ; et vous savez s'il y en a encore !!! Si la Maç. . se meurt, ou pour me servir d'une expression plus vraie, si elle demeure pour le moment sans résultats, ne l'en accusons pas elle-même, car dans ses principes est le développement le plus complet du sentiment moral, le perfectionnement le plus élevé de l'intelligence. La vie du Maç. . n'est pas, croyez-le, une vie douce et pleine de roses ; la route est semée d'épines, il doit marcher en avant, sans regarder à ses blessures et aller toujours, tant que, rencontrant sur ses pas des F. . plus blessés que lui, il n'aura pas prêté à chacun aide et secours ; tant que, en scrutant les replis de son cœur, il ne pourra se dire : maintenant je puis paraître sans crainte devant le G. . A. . D . L. ., car j'ai rempli toutes les obligations qu'il m'a imposées en me donnant l'être.

« Où donc chercher la cause du mal, si ce n'est dans les hommes eux-mêmes ? L'humanité est ainsi faite, qu'elle porte une main profane sur les institutions les plus saintes, qu'elle souille de son contact et qu'elle vicie le plus souvent en y in-

troduisant ses propres vices. Parmi toutes les causes j'en citerai trois principales, savoir : crainte de la part des uns, tiédeur de la part des autres, et enfin égoïsme de l'autre côté. »

Le F. : Peyre examine ensuite successivement chacun de ces points. La crainte ne peut pas, ne doit pas être admise ; on n'é-touffe point les principes par la persécution. On peut immoler des hommes, les idées ne meurent pas. La tolérance dont nous jouissons, et qu'à tant de reprises on a vainement essayé de rendre légale, est une preuve sans réplique en faveur de notre force.

Quant à la tiédeur, voici comment s'exprime le F. : Peyre :

« Ce ne sont pas seulement les timides qui préjudicient à la Maçon. ; ceux-là deviendront forts lorsqu'on leur aura fait sentir leurs forces, et guidés par l'exemple d'hommes dévoués, ils marcheront noblement sur leurs traces et voudront se dévouer à leur tour. Il en est d'autres plus dangereux pour la Maçon. ; je veux parler des indifférents. Soit ignorance, soit orgueil, ils dédaignent de s'occuper d'une œuvre dont ils ne comprennent pas ou ne veulent pas voir la portée. Ils s'arrêtent à l'écorce sans jamais oser entamer le fruit ; ils ont peur des difficultés ; ils redoutent les sacrifices ; et comme il faut du travail et de la constance pour s'instruire, ils prennent plaisir à demeurer ignorants. Vous les voyez sans portée de cœur comme sans portée d'esprit, se complaire dans cette indifférence ; et par leur conduite, par leurs propos inconsidérés, ravaler l'institution à laquelle ils se sont voués par les serments les plus solennels. Malheur à la Maçon. d'avoir recueilli dans son sein de pareils hommes, car ces hommes dont la foi est tuée, cherchent à la tuer dans les autres et ne parviennent que trop souvent à y réussir. Ceux-là font la propagande pour le mal, comme nous voulons la faire pour le bien ; ils sont le fléau des corps auxquels ils appartiennent ; apostats par le cœur, ils le sont bientôt par la parole, et la mauvaise semence est toujours contagieuse. »

Arrive enfin la considération d'égoïsme, et ici l'orateur a été nécessairement incomplet, nos lois civiles et Maçon. lui prescrivant une réserve grande. « Ce dont nous avons à nous précoc-

cuper, a-t-il dit, c'est que l'immoralité ne pénètre pas jusque dans nos sanctuaires ; c'est que les hommes qui en sont entachés ne se glissent pas dans notre sein ; c'est que de la Fr. : Maç. : on ne fasse pas une vile spéculation. Que de gens sans délicatesse et sans probité qui se font agréger à notre corps, afin d'aller de ville en ville, de L. : en L. : , mendier des secours qui servent à les entretenir dans une lâche et honteuse oisiveté ! Sans doute, la honte de leur conduite est pour eux seuls, mais l'institution sainte à laquelle ils appartiennent ne reçoit-elle pas de temps à autre, aux yeux des Prof. : quelque éclaboussure de leur infâmie ? »

Cette pensée de la moralité qui doit recommander sans cesse la Maç. : , a été vivement agitée par tous ceux qui, de près ou de loin, ont pris une part active aux travaux du Congrès. Tous se sont fait l'écho des préoccupations constantes qui inquiètent, à cet égard, leurs At. : respectifs. On peut dire que c'est sous l'influence de cette idée salutaire que toutes nos réunions ont eu lieu ; les citations déjà faites le prouvent suffisamment. Citons encore à ce sujet, comme travail spécial sur la matière, quelques pages d'un remarquable rapport adressé au Congrès par le F. : Daulhième, au nom de la R. : L. : l'*Auguste amitié*, Or. : de Condom.

« . . . Mais si la question historique n'est que secondaire, il n'en est pas de même de la question philosophique ; et c'est ici que la pensée du Congrès nous paraît éminemment utile, à raison des hautes questions que soulève cette seconde partie du programme : — « *Examiner ce que la Maç. : devrait être aujourd'hui ; ce qu'elle devrait être dans l'avenir.* » Problème immense, qui réclame l'étude et la collaboration de tout ce que la Fr. : Maç. : possède dans son sein d'hommes sérieux et penseurs.

» Les limites restreintes d'un rapport ne nous permettent pas d'entrer dans de grands développements : toutefois, il est quelques aperçus généraux qu'il nous paraît utile de soumettre à l'appréciation du Congrès.

» Pour dire ce que devrait être aujourd'hui la Maç.:., pour poser les termes de ce qu'elle devrait être dans l'avenir, il faut rappeler ce qu'elle a été dans les temps passés, constater ce qu'elle est dans les temps présents, non pas au point de vue historique et statistique, mais bien au point de vue philosophique et moral.

» Toutes les anciennes traditions, si divergentes sur le lieu et l'époque où la Fr.:. Maç.:. a pris naissance, sont unanimement d'accord sur l'esprit et le but primitif de sa fondation.

» La fondation de la Fr.:. Maç.:. est due à l'esprit d'association; le but que se sont proposé les premiers Maçons a été de créer, pour chacun en particulier, une solidarité générale de secours et de protection. A l'origine donc la F.:. Maç.:. a eu en vue les intérêts et les besoins matériels; la satisfaction de ces intérêts et de ces besoins par l'association, c'est-à-dire, la mise en pratique des principes les plus élémentaires de la fraternité.

» Mais la fraternité, en appelant le dévouement, en réveillant tous les nobles instincts, en développant tous les sentiments généreux, devait naturellement transformer, en institution éminemment morale, une association originellement fondée dans un but purement matériel.

» Aussi, dans le mythe adopté comme symbole de l'institution, dans les anciens cahiers des grades symboliques recueillis et conservés par nos devanciers, nous voyons constamment l'élément *moral* marcher de front avec l'élément *matériel*. Et aujourd'hui même toute la pensée maçonnique, résumée dans la confusion de ce double élément, se trouve nettement formulée dans l'art. 1^{er} des statuts généraux de l'ordre :

« *L'ordre des Fr.:. Maç.:. a pour objet l'exercice de la bien-*
» *faisance, l'étude de la morale universelle, des sciences et*
» *des arts, et la pratique de toutes les vertus. »*

» Malheureusement aujourd'hui l'élément *moral* qui devrait dominer se trouve au contraire absorbé, et en quelque sorte effacé par l'élément *matériel*. C'est là la grande plaie qui affecte le corps Maç.:.; c'est la lèpre qui le ronge; c'est le cancer qui finira par le dévorer, si tous les hommes de cœur et de dévouement ne se coalisent pour y apporter un prompt et efficace remède.

» Et, en effet, ne voit-on pas de tous côtés, aujourd'hui, des

Maç. qui, en se faisant initier à nos mystères, n'ont en vue que l'avantage qu'ils pensaient pouvoir retirer, dans leurs relations profanes, du titre de Maç. ? — N'en voit-on pas tous les jours qui abandonnent la fréquentation de nos Templ., lorsque cette fréquentation a cessé de leur être pécuniairement utile et profitable ? — L'esprit d'association, les sentiments de fraternité disparaissent ainsi, ou s'affaiblissent et s'annihilent insensiblement, sous les aspirations de l'égoïsme et de la personnalité. Ainsi se pervertit et tombe l'esprit maç. dont la décadence, si l'on n'y prend garde, amènera la chute de l'institution elle-même.

» Il faut donc, à tout prix, ramener l'institution aux errements dont elle n'aurait pas dû dévier. Avec la bienfaisance mutuelle et réciproque dont, il faut le reconnaître, les traditions ne se sont jamais démenties chez les Maç., il faut restituer à la Fr. Maç. le dépôt de la haute moralité trop souvent oubliée, quelquefois méconnue. Car c'est à la Fr. Maç. qu'il appartient, dans ce siècle matériel qui envahit tout, qui corrompt tout, et menace de tout engloutir, de conserver le sens moral et de sauvegarder la civilisation et l'humanité. Noble tâche, haute mission à laquelle tout Maç. doit se dévouer avec ardeur et persévérance, afin de faire de la Fr. Maç. ce qu'elle doit être aujourd'hui : *La grande civilisatrice du genre humain!*

» Mais, pour obtenir un pareil résultat, il faut du courage et de l'énergie, il faut surtout une grande puissance de volonté. Car on ne doit point se faire illusion : le mal étant dans l'égoïsme qu'il faut extirper, dans le *chacun pour soi* qui étouffe tout sentiment généreux, on doit s'attendre à éprouver de vives résistances. Mais ces résistances il n'est point impossible de les vaincre; il suffirait pour cela d'épurer le corps maç. qui a subi l'influence du siècle et qui s'est altéré au contact des doctrines matérialistes si fort préconisées de nos jours. Cette opération peut être facilement obtenue, en imposant aux initiés des conditions d'admission qui soient de véritables garanties puisées, non pas dans l'accomplissement d'épreuves physiques que la raison et le bon sens approuvent, ratifient, sanctionnent plus ou moins, mais des inductions morales certaines et positives, telles, par exemple, qu'un noviciat d'une durée formellement exigée, rigoureusement observée, ne pouvant être,

dans aucun cas, abrégé; mais toujours susceptible d'être prolongé, suivant les dispositions, le caractère, les habitudes du candidat.

» Et qu'on se garde bien de croire que les entraves et les difficultés apportées à l'admission des Prof., par la sévérité des conditions morales à exiger, fussent nuisibles à l'institution, en ce sens que le nombre des initiations diminuerait en proportion directe de l'augmentation des difficultés. Nous estimons au contraire que plus les LL. seraient difficiles et rigoureuses, plus le nombre des initiés augmenterait. Nous croyons pouvoir en donner une raison péremptoire.

» Il est constant que jamais, à aucune autre époque, l'esprit d'association n'a été aussi développé qu'aujourd'hui. Pour ne parler que des associations de secours mutuels qui, sous le rapport matériel, ont certaine analogie avec la Fr. Maç., il résulte des statistiques que nous avons consultées, qu'à Paris seulement, et dans la classe ouvrière, il existait à la fin de l'année 1840, 183 associations de ce genre, réunissant ensemble 12,586 associés. — En Angleterre, en 1815, il existait 9672 sociétés de secours mutuels, ayant ensemble 925,429 affiliés.

» Et cependant, dans aucune de ces sociétés, les affiliés ne peuvent se promettre d'être prémunis contre une grande catastrophe. A Paris, il n'y en a que deux, l'une formée de bouchers, l'autre de typographes, qui possèdent autant de fois 1000 fr. qu'elles comptent de sociétaires. Il y en a 34 qui ne possèdent pas 100 fr. par chacun de leurs membres (1).

» Appelez à la Maç. ces masses de travailleurs qui déjà ont payé un tribut à l'esprit d'association, d'ordre et d'économie. Au lieu des avantages incertains, quelquefois nuls, le plus souvent insuffisants et incomplets d'une association restreinte, initiez-les aux bienfaits de l'association universelle; et alors ne craignez point que des conditions de moralité, si ombrageuses et si sévères qu'elles soient, les rebutent et les épouvantent. Vous pouvez être certains au contraire qu'en pareille occurrence, la plus noble de toutes les émulations, celle du juste et de l'honnête, se chargera de faire, au profit de l'institution, la plus sûre et la plus légitime des propagandes.

(1) Voir Deboutville, *Recherches sur les Sociétés de secours mutuels et de prévoyance*. — Paris, Guillemin, 1844.

» Après avoir dit ce qu'à notre avis devrait être aujourd'hui la Maç., ce qu'il faut qu'elle soit, sous peine de mort et de suicide, ce qu'elle sera aussitôt que tous les bons Maç. se seront entendus pour l'amender, avons-nous besoin d'ajouter que, hommes du progrès et confiants dans sa loi, nous estimons qu'après avoir assis sur des bases inébranlables l'association universelle qui relie entr'eux les hommes des diverses nations, soit dans leurs rapports moraux, soit dans leurs rapports matériels, la Maç. doit opérer dans l'avenir l'association générale des peuples, c'est-à-dire la fin de toute lutte, de toute guerre, de tout antagonisme, de toute concurrence. »

§ 3. — *De l'avenir de la Maç.*

Les derniers mots du rapport qui précède nous amènent tout naturellement à l'importante question de l'avenir de la Maç. Les FF. Lucet et Bunel, tous deux de la R. L. l'*Union-Sincère*, et le F. Bonnal, de la R. L. les *Cœurs-Réunis*, ont traité ce sujet.

Nous sommes plus que contrariés de ne pouvoir pas reproduire l'improvisation brillante du F. LUCET. L'analyse que nous publions suffira peut-être pour en donner, non point les termes exacts, mais au moins le sens rigoureux, les pensées fondamentales.

Nous voici, dit ce F., parvenus au point le plus délicat de la discussion. Nous éprouvons tous le besoin de conclure. Qu'importe à la Maç. son histoire et son passé? Cette histoire constate des vertus et des vices, des actes de courage et de lâcheté; elle a des pages brillantes et des pages néfastes. Mais qu'importent à une institution vraie les hommes et les accidents? Ils meurent, ils s'effacent; la vérité seule ne meurt pas! elle reste éternelle sur son impérissable piédestal, bravant les caprices du sort et le passage des hommes.

Nous sommes venus ici pour répondre à un appel sérieux, d'une manière utile, immédiate, énergique. On l'a dit: l'institution Maç. eut peut-être le tort de se lancer sur la mer politique; elle fut brisée par la tempête des révolutions; nous, pauvres naufragés, à la faveur du calme momentanément qu'on

nous laisse, jetons l'ancre, et, le cœur plein de foi, faisons voile vers l'avenir.

Que sommes-nous ? d'où venons-nous ? où allons-nous ? Quel est d'abord le véritable caractère de la Maç. ? A côté de toutes les institutions civiles, politiques et religieuses, la Maç. a accompli une mission particulière et déterminée. Les institutions que nous venons de nommer, étant obligées de réunir dans leur synthèse des données nombreuses et diverses, variables comme les époques qu'elles ont dû traverser, ces institutions étaient nécessairement périssables. La Maç., elle, était restreinte et positive comme la science, participant comme elle à tous les progrès. Il y a entre la Maç. et les autres institutions une ligne de démarcation bien profonde ; elle est composée d'éléments scientifiques, dans le cercle de la raison, de l'expérience et de la démonstration.

La science, pour être vraie, doit être libre : dans le monde, elle reçoit de graves atteintes, parce qu'elle n'y est jamais considérée d'une manière abstraite. Elle est là aussi un monopole. En Maç., la science est indépendante de toute déduction ; c'est un sanctuaire impénétrable, où tout s'élabore en dehors des intérêts et des calculs égoïstes. Elle peut y prendre plus de développement.

La Maç. a été un refuge contre la persécution faite à la science. Au 18^e siècle, elle appelle à elle tous les philosophes. C'est encore dans son sein que s'élabore, que se prépare le mouvement révolutionnaire.

Quand la liberté est venue, quand la presse, la parole ont été dégagées de toute entrave, la Maç. a perdu de son principe ; elle n'est plus en quelque sorte nécessaire. Depuis que le mot *liberté* est inscrit sur nos temples, la Maç. semble s'endormir. Il faut donc rechercher ce qu'elle est, il faut se connaître, apprécier sa valeur ; c'est là le seul moyen d'amener des réformes salutaires.

Que sommes-nous ? Rien. Nous avons le squelette, l'âme s'est envolée ; mais l'âme ne meurt pas, nous pouvons la rappeler, et la Maç. reprendra une existence nouvelle.

Nous avons conservé des formes extérieures ; la plupart de nous ne les comprennent pas. Il faut rechercher la valeur de ces symboles. Si ces symboles n'expliquent que ce qui est dans

l'atmosphère sociale, il faut les repousser et en prendre d'autres qui aient une véritable signification.

La Maç. :. a une grande œuvre à accomplir. Elle doit être un sanctuaire de la fraternité. Dans la société nous ne voyons qu'égoïsme, industrialisme; que la Maç. :. soit l'asile des sentiments dévoués. Mettons de côté toute considération d'amour-propre, que les ambitions ne trouvent pas place dans nos Atel. :.

Voici le rôle que doit remplir la Maç. :. aujourd'hui : Le régime des castes est près d'avoir sa fin. Il faut que chacun connaisse ses droits et ses devoirs. Il faut se demander qui nous sommes, quelle est la mission de l'homme sur la terre. De là la nécessité de substituer aux anciens principes de la Maç. :. un enseignement théorique et pratique.

Le premier enseignement doit être un enseignement humanitaire, ce sera le degré d'apprenti; on y admettra les hommes de bonne volonté; ils chercheront à s'édifier sur le même point.

Arrivé au second degré, le Maç. :. aura à résoudre des épreuves difficiles, non plus physiques, mais morales. Il apprendra les devoirs des hommes et des citoyens. — Enfin, au 3^e degré, auront lieu les discussions sociales, philosophiques et morales.

En résumé, il faut donner à la Maç. :. une direction d'enseignement; il faut qu'elle se compose d'hommes bien intentionnés qui puissent prendre part aux affaires publiques.

La liberté, la fraternité et l'égalité, voilà la devise de l'avenir. Si les hommes qui professent ces doctrines sont Maç. :., la Maç. :. fera la conquête du monde.

Comme le F. :. Lucet, le F. :. BUNEL a jeté les yeux sur le rôle que la Maç. :. doit jouer dans l'avenir. Après avoir rappelé, avec les premiers orateurs, la part toujours bien grande, quelquefois déplorable qu'elle a eue dans l'histoire du passé, ce F. :. s'occupe du but de notre institution, des devoirs qu'elle nous impose, des destinées qui lui sont réservées.

« Toutes les sociétés de l'antiquité, ne perdez jamais cela de vue, ne se formèrent que pour raviver au cœur des peuples avilis, dégradés et corrompus, les vrais principes de toute saine morale; principes sublimes, mais alors un peu oubliés, de cette religion naturelle, immuable et uniforme, que l'être suprême a

gravés en caractères ineffaçables au fond du cœur de toutes ses créatures. Que voulaient-ils, ces législateurs théocratiques de l'antiquité que vous connaissez tous ? Ils voulaient ramener les peuples à l'observance de ce droit naturel méconnu, à ce cri de la conscience qui nous dit que tous les hommes sont égaux devant Dieu et devant l'humanité, qu'ils sont frères et qu'ils doivent s'aimer comme tels ; voilà, MM. FF., le véritable but vers lequel tendirent tous ces anciens bienfaiteurs de l'humanité (de là aussi de nombreuses similitudes entre les sectes anciennes). Ce but, c'est à la Maç. seule, qu'il est peut-être réservé de l'atteindre et de le réaliser un jour, par les vertus éminentes et le courage à toute épreuve qui brillent au cœur de ses glorieux enfants.

»..... La Maç. se prétend philanthrope, et nous tous sommes prêts à soutenir cette glorieuse prétention ; mais très-certainement l'homme vertueux, ami de l'humanité (sentiment qui comprend tous les autres), doit être dévoué à sa patrie et à sa famille ; tel est le principe rigoureusement vrai dont nous devons admettre toutes les conséquences....

»...MM. FF., je vous le dis avec toute la franchise d'un Fr. Maç. qui sait dire la vérité à des hommes qui savent l'entendre : vous voulez régénérer la société et vous restez inactifs ! La foi sans les œuvres est une foi morte ; on ne peut régénérer une société en la laissant subsister telle qu'elle est, avec ses abus ! Armons-nous, FF., et serrons nos rangs désunis ; ne recrutons que des hommes d'une vertu privée à toute épreuve, et nous les formerons aux vertus nationales et humanitaires. Apprenons-leur les devoirs de tout homme de bien, qu'ils se pénétrent bien de l'égalité des droits que tous les hommes tiennent de Dieu ; combattons l'immoralité des temps présents, non par le poignard ou l'épée, mais par l'arme du philosophe ! Que disparaissent de sur la terre l'esclavage et l'ilotisme grossier de tant de millions de nos frères infortunés ; alors la Maç. aura rendu de grands services à l'humanité, et les générations futures béniront notre mémoire. »

En terminant, le F. Bunel appuie le projet d'enseignement présenté par le F. Lucet. Nos Temp. doivent être les ateliers où s'élaborera l'avenir du monde.

Le F. . BONNAL résume ce qu'on a dit de l'histoire de la Maç. . , et, s'il constate avec bonheur les services qu'elle a rendus alors qu'elle n'était qu'une association d'hommes faibles ou d'hommes exclusivement dévoués au bien, il s'attriste sur la manière dont elle a procédé à l'époque où ses chefs, princes, rois, ambitieux de tout rang, en firent le moyen de leur existence, l'instrument de leur élévation. Le F. . Bonnal déplore ensuite le mode actuel des travaux des LL. . , l'absence de toute instruction Maç. . , l'emploi trop fréquent des mots de charité sans les actes qui doivent les accompagner pour leur donner quelque sens. L'orateur s'arrête enfin à l'association comme le moyen le plus efficace de faire avancer la Maç. . . Dans sa pensée, les LL. . doivent appuyer de toutes leurs forces le progrès de l'association.

« Avant tout, il nous faut des hommes de bien, pauvres ou riches, des hommes de bien qui fassent le serment de le devenir encore davantage.

» La Fr. : Maç. . doit donc être intitulée : une société de gens de bien réunis pour secourir le malheureux et pour moraliser l'homme, pour le rendre meilleur. Maintenant, quel est le meilleur moyen d'obtenir ce résultat, d'atteindre ce but ? C'est ici que vient échouer souvent la bonne volonté ; et il ne suffit pas d'être soi-même homme de bien, il faut encore autre chose ; il faut l'exemple de milliers d'hommes dévoués au bonheur de leurs semblables, prêts à sacrifier leur fortune, leur vie même. Où les trouverons-nous ces hommes ? Qui de nous voudra accepter cette mission ? Sommes-nous tous décidés à marcher à la conquête de la régénération de la Maç. . , de la société ? Voyez, consultez-vous, interrogez-vous ! Ne sentez-vous pas les pulsations de votre cœur qui hésite, qui craint, qui chancelle ? Eh bien, remettez vos esprits, ne craignez plus. Ce que nous cherchons est trouvé. Ne voyez-vous pas l'*Association* qui vous tend les bras ? Cette jeune femme aux formes robustes, aux élans passionnés, aux mouvements frémissants, ne la voyez-vous pas se débattre dans les étreintes qui la gênent, dans l'espace étroit qui l'étouffe, dans les embrassements de la corruption qui l'enserrent et la dévorent. Elle vous tend les bras ! venez donc à son secours, et puisez dans l'*Association industrielle, morale et intellectuelle* une nouvelle vie, votre régénération ! »

TROISIÈME QUESTION.

MOYENS D'AMÉLIORATION. — STATUTS GÉNÉRAUX, RÉGULATEURS.

La pensée des améliorations à introduire dans la Maç. . a été, sans nul doute, la cause principale du Congrès. Cette pensée, tout le monde l'avait, la mûrissait à l'aise, espérant toujours, ne réalisant jamais. Quelquefois, par intervalle, un peu de bien était commencé qui se perdait aussitôt, à raison même de l'isolement dans lequel il était produit. Or, ce n'est point par des demi-mesures qu'une révolution peut et doit s'opérer. Aux grands maux, les grands remèdes. L'état actuel de la Maç. . demandait que l'on frappât pour elle un grand coup : on l'a fait par le congrès de 1847. Comme l'a dit le F. . MARTIN, le Congrès « sera le signal d'une vie nouvelle pour la Fr. . Maç. . méridionale. »

On le conçoit sans peine, le nombre a été grand de ceux qui ont proposé des réformes. Sans parler de ceux qui dans des Pl. ., dans des improvisations précédemment reproduites ou analysées (1), ont présenté des considérations utiles dans l'intérêt de la Maç. ., il en est d'autres qui ont traité cette question d'une manière spéciale. Ce sont : les FF. . Martin, V. . de la R. . L. . la *Parfaite-Harmonie* ; Holtz et Eymes, de la R. . L. . la *Parfaite-Amitié*, Or. . d'Alby ; Pujol, de la R. . L. . les *Cœurs-Réunis* ; Daulhième, Philip ; Gibrac, de la R. . L. . les *Cœurs-Réunis*.

(1) Nous n'avons pu qu'analyser les improvisations des FF. . de Lapeyrie, Raffy, Lucet, pages 9, 18 et 36.

§ 4. — PROJETS DIVERS D'AMÉLIORATION.

« Le but de notre institution , a dit le F. . MARTIN , après quelques mots sur l'opportunité du Congrès , est le bonheur et l'amélioration de la société.

» Cette pensée fait naître tout-à-coup dans mon esprit le besoin de convier les divers Atel. . à consacrer au moins deux séances par mois à discuter sur les moyens de remplir notre objet.

» Ces discussions devraient porter sur des branches diverses.

» Aujourd'hui ce serait l'humanité souffrante et pauvre qui devrait appeler notre attention ; nous aurions à rechercher les moyens les plus faciles et les plus prompts de la soulager.

» Ainsi , tout en n'adhérant pas à l'invitation du G. . O. . , ayant pour but de faire centraliser les fonds à la caisse de Paris , les LL. . de l'Or. . de Toulouse pourraient les centraliser de manière qu'il y eût une caisse ouverte à toute heure et à tout instant, quand le malheur viendrait inopinément frapper à notre porte. Une commission périodique devrait en être le répartiteur.

» Cette caisse serait le dépôt de toutes nos aumônes ; mais les LL. . , selon la difficulté des circonstances , pourraient ou s'imposer extraordinairement , ou faire l'abandon d'une partie de leurs capitaux , cependant ce ne serait jamais que sur un rapport de la commission périodique qu'elle prendrait ce parti.....

» Aujourd'hui , mes FF. . , des actes humanitaires occupent nos travaux ; demain c'est la vertu qui s'offre à vous avec tous ses beaux prestiges , et qui nous convie à combattre avec elle les horreurs et la laideur du vice.

» Notre institution a pour but surtout une école de morale.

» Attaquons donc le vice , que nos assemblées le recherchent et le signalent. Que lorsqu'un membre a failli aux principes d'une saine doctrine , des avertissements convenables et sérieux lui soient donnés , et s'il persiste à marcher dans une voie contraire à la morale ou à l'honneur , que son atelier le juge , et que par une décision sévère ce Maç. . indigne apprenne que la Maç. . n'est pas le réceptacle des impuretés sociales.

» Ce n'est pas dans cette courte esquisse que je pourrais entreprendre de parcourir tous les divers sujets que nous pour-

rions avoir à traiter dans nos LL. ; l'expérience, le temps, les circonstances pourront nous les signaler insensiblement.

» Mes FF., une autre pensée me préoccupe : la Fr. Maç. a pour devise l'égalité ; c'est elle qui, par son aide, est venue lui donner place dans nos lois ; et cependant, le dirai-je, la Fr. Maç. a ses privilèges et sa féodalité.

» Vous devinez que je veux vous entretenir des grades supérieurs. Je ne comprends plus leur existence de nos jours. Que dans des temps chevaleresques, qu'à des époques, disons-le, de féodalité, elle se fût glissée jusque dans nos institutions, je le conçois ; qu'à l'époque des Templiers on ait établi des R. C., je me l'explique.

• Mais lorsque le temps des privilèges a passé, lorsque l'âge de l'égalité règne dans toute sa splendeur, lorsque l'homme indépendant, l'homme de cœur ne reconnaît d'autre noblesse que le mérite personnel, pourquoi le Maç. pourrait-il supporter une hiérarchie dans son ordre ?

» Ainsi, le Maç. riche pourrait, parce qu'il en a le moyen, obtenir tel ou tel autre grade supérieur ; c'est là pour ma part ce que je n'ai jamais pu admettre.

» Si vous êtes riche, au lieu d'aller entretenir des LL. supérieures et inutiles, au lieu d'acheter des simarres et des cordons plus ou moins resplendissants, allez verser dans le tronc des pauvres le superflu de vos richesses, et au lieu du vain titre de marquis, de R. C. ou de comte, ambitionnez plutôt qu'à votre heure dernière les malheureux que vous aurez soulagés se pressent autour de votre cercueil, pour dire un dernier adieu aux restes inanimés de leur bienfaiteur.

» Ainsi, mes FF., je suis d'avis que nous fassions part au G. O. de l'inutilité des LL. supérieures et de la nécessité au contraire d'employer toutes nos ressources à procurer des allègements au malheur.

» Dans l'admirable mémoire qui nous a été envoyé par un membre de l'O. de Condom, j'ai été frappé d'une proposition à laquelle je m'associe pleinement.

» Il demande que, toutes les fois que trois boules noires se trouveront dans un scrutin, à l'occasion de l'initiation d'un Profane, les FF. qui les auront mises, soient obligés de confier au président de l'At. les causes de leurs suffrages.

» Ce serait là le moyen d'éviter que des profanes, pleins d'honneur et dignes d'entrer dans la grande famille, n'en soient pas rejetés par un système capricieux.

» Ce système, je l'ai vu cette année encore se propager dans les LL. de l'Or.

» Il convient de mettre un terme à un spectacle aussi affligeant et de formuler un vœu pour la modification, sur ce point, des statuts généraux.

» Les questions diverses que je viens de traiter d'une manière bien rapide, me paraissent un thème suffisant pour donner lieu à une assez vaste discussion. Je crois qu'après les avoir résolues, nous aurons fait quelque chose d'utile.... »

Le F. HOLTZ a proposé les réformes suivantes :

» 1^o Les trav. des LL. doivent être éclairés, lorsque faire se pourra, par *l'astre du jour* ;

» 2^o Les trav. ne s'ouvriront désormais et sans autre cérémonie que par un coup de maillet que donnera le Vén. répété par le surv. de la col. du midi et par celui de la col. du nord ; après que les deux surv. se seront assurés que les F. sont justes, on commencera aussitôt les travaux ; ils se fermeront de même par les trois coups de maillet, après avoir annoncé la fermeture ;

» 3^o Plus, et dans aucun cas, de scrutin secret ;

» 4^o La réception se fera sans autre cérémonie que celle-ci : le Fr. admis sera introduit en L. sans cérémonie, et recevra de tous les FF. le baiser fraternel ; après que le Vén. lui aura donné connaissance des signes, attouchements et mots, il ira s'asseoir en tête de la col. du Midi ;

» 5^o Plus de grade, par conséquent plus d'insignes, qui sont inutiles chez les hommes éclairés ;

» 6^o Plus de cérémonies funèbres, si ce n'est en tenue extraordinaire, dans un local très-vaste, où l'on prononcera des discours sur le F. défunt, où des discours conformes à la circonstance ; les Prof. y seront admis ;

» 7^o Toutes les LL. sont obligées de faire leur possible pour moraliser la société appelée profane. »

Le F.·. EYMES a soumis à l'approbation du Congrès : « 1^o l'abolition des hauts grades comme conséquence de l'égalité, de la fraternité; 2^o celle du scrutin secret; 3^o celle du mannequin sarcophage (seulement) dans les cérémonies funèbres. »

Le F.·. PUJOL n'a pas voulu formuler des améliorations sans en démontrer la nécessité. Ce F.·. constate d'abord la *décadence* actuelle de la Maç.·. Il détermine ensuite le véritable caractère de cette institution. Il continue ainsi :

» Des esprits auxquels on ne saurait reconnaître un beau talent, mais un peu trop froissés au contact du monde, rêvant des systèmes dont la diversité fera à nos descendants un vaste sujet de dissertation et de commentaires, en supposant toutefois qu'ils parviennent à la postérité, prétendent, dit-on, faire de la Maç.·. un arsenal d'idées politiques. Mes FF.·., je crois, moi, que ce serait là le dernier jour de la Maç.·. Dès l'instant où les LL.·. seront transformées en officines de conspiration, dès ce jour la paix et l'harmonie désertent nos Atel.·. Où trouverez-vous une opinion unanime? Comment agirez-vous à l'égard de vos contradicteurs? et vous en aurez. Les chasserez-vous de vos Templ.·., ou les quitteront-ils eux-mêmes? Alors vous vous priverez peut-être de membres d'un mérite incontestable, mais qui auront le malheur de ne pouvoir plier sous le caprice d'une majorité? Je ne parle pas du danger qui nous menacerait; nos pères nous ont enseigné à ne pas le craindre. C'est au nom de la raison, et aussi de la fraternité, que je vous tiens ce langage; oui, mes FF.·., j'ai la conviction sincère que la politique et la religion doivent être bannies de nos temples. Croyez-vous que la Maç.·. ait besoin du concours de ces idées; non, il reste assez à cette institution.

» Il lui reste deux éléments de durée infinis : La fraternité et la bienfaisance. Dans un siècle où l'égoïsme est la pierre angulaire de la société, où les liens de la famille semblent s'effacer tous les jours, croyez-vous qu'il ne soit pas beau, pour l'ouvrier qui a travaillé pour un mince salaire, au profit d'un maître souvent exigeant, qui a essuyé peut-être des reproches immérités et pleins de rudesse, de trouver le soir un peuple de FF.·. qui lui pressent la main avec amitié, et le consolent de ses

douleurs? Croyez-vous qu'il ne soit pas beau pour les riches de s'asseoir à côté du pauvre? Sainte fraternité, soyez toujours la patronne de nos Templ.·.; protégez-les contre tout ce qui pourrait y semer le trouble et la défiance. Avec l'égalité, votre noble compagne, réalisez ces beaux dévouements que le monde ne saurait connaître, et ces sublimes pratiques de désintéressement et d'abnégation, que de grands esprits politiques cherchent en vain à réaliser dans le monde profane.

» La bienfaisance, mes FF.·., hélas! nous croyons faire beaucoup, et nous faisons peu en réalité. Le tronc des pauvres est au jour le jour; les aumônes sont à peine suffisantes aux demandes des malheureux. Stimuler cette bienfaisance, la régulariser, de manière à éviter des pétitions fausses et subreptices, qui nuisent aux véritables pauvres: tout cela doit être un devoir de la Maç.·. moderne, un puissant moyen de régénération.

» Il reste encore autre chose à la Maç.·.; si la Maç.·. doit repousser avec soin tout ce qui pourrait tendre à désunir les Maç.·., à briser les liens de fraternité qui les unissent: cette institution doit accueillir avec empressement tout ce qui peut contribuer au bonheur des Maç.·. en particulier et de tous les hommes en général. Elle doit accueillir ces grandes idées qui appartiennent plus à la bienfaisance qu'à la politique; elle doit étudier dans ses temples, ces questions difficiles qui intéressent tout le monde; par exemple: quand les ouvriers ont vieilli d'une vieillesse précoce, sous une fatigue incessante, ne serait-il pas bon que la société donnât à ceux qui ont marché dans la voie de l'honneur et de la probité, une retraite convenable! La patrie a du pain pour le vieux soldat qui l'a défendue contre l'invasion de l'ennemi; pourquoi n'en aurait-elle pas pour l'artisan infirme qui a protégé son pays contre les efforts mercantiles de ses voisins; qui assure la gloire et le triomphe de ses manufactures!

» Je ne fais, mes FF.·., qu'esquisser cette idée; on en trouverait bien d'autres aussi utiles, aussi belles, aussi fécondes en résultats. Eh bien! croyez-vous que si ces questions étaient résolues dans nos At.·., que si tous les membres prenaient l'engagement sérieux de les faire triompher dans le Prof.·., en usant des moyens pacifiques que la loi met à notre disposition, et des mille

moyens d'influence dont un homme peut disposer ; croyez-vous que la Maç. . . serait un vain mot ? Mes FF. . . , je ne saurais le penser.

» Enfin , si la Maç. . . ne doit pas aspirer à des enseignements que la religion peut seule donner ; elle doit tendre néanmoins , comme dans le passé , à étudier les questions morales. Ce n'est pas en vain que nous adressons nos vœux dans nos Temples au G. . . Ar. . . de l'U. . . , à Dieu , source de toute morale. Sans nous jeter dans le labyrinthe des questions spéculatives ou dogmatiques , nous pouvons considérer Dieu dans sa grandeur infinie , dans ses rapports avec les objets qu'il a créés et surtout dans ses rapports avec l'homme. Et certes , ces études seront aussi utiles que leur caractère est sublime et élevé.

» Voilà la route dans laquelle doit continuer de marcher la Fr. . . Maç. . . si elle veut rester pure , si elle veut être ce qu'elle a été jadis , ce qu'elle doit être.

» La Maç. . . ainsi préparée , comme un champ destiné à recevoir le grain , la Maç. . . pourvue de bons et généreux soldats , à quoi ne pourra-t-elle pas prétendre ? Croyez-vous qu'avec une organisation aussi parfaite que celle de notre institution , nous ne puissions attendre avec calme les plus graves événements ? La paix , je le répète , doit régner aujourd'hui dans nos Temp. . . ; mais vienne un temps de crise , supposez pour un instant qu'on veuille nous ravir notre liberté dont nous sommes si fiers , notre égalité , notre fraternité , auxquelles nous tenons par tant de liens , oh ! alors , le Maç. . . retrouvera le glaive qui pend à ses côtés ; il s'armera pour la défense de ses F. . . , et tous , ne formant qu'une ame et qu'un bras , nous pèserons de tout notre poids dans la balance des destinées du monde.

» Maintenant , mes FF. . . , je dois examiner l'état actuel du G. . . O. . . et des LL. . .

» Je toucherai peu à la première question. Nous sommes si loin du G. . . Or. . . , et ses communications sont si rares avec nos Atel. . . , que nous ne le connaissons guère que de nom , si ce vieillard infirme ne nous tendait la main chaque année pour recevoir le salaire qui le nourrit et qui prolonge sa débile existence. Quel que soit le respect que je porte à notre corps dirigeant , je ne puis m'empêcher de regretter la marche qu'il suit

depuis quelques années. Après s'être débarrassé, comme d'un poids trop lourd pour lui, de plusieurs hommes de mérite qu'il renfermait dans son sein, il crie à la décadence de l'Ordre, et se plaint de voir les Maç. d'un talent reconnu quitter les Templ. Tandis qu'il pousse des cris de détresse sur la Maç. actuelle, à quoi songe-t-il ? A l'écraser d'un impôt excessif et qui ne tendrait à rien moins qu'à rendre nos réunions impossibles. Je m'arrête ; mais je crois utile de rappeler au G. Or. dans cette circonstance solennelle, avec tous les égards qu'on doit à un pouvoir créé par nous, de lui rappeler, dis-je, qu'il n'existe que par les LL., que par la libre volonté des LL., et que c'est un devoir pour lui de les consulter, toutes les fois qu'il voudra prendre une décision importante ; de lui rappeler enfin qu'il est un gouvernement constitutionnel et que l'assentiment des LL. lui est indispensable pour accomplir les réformes dont il nous menace.

» J'arrive aux LL. : mes FF., que sont nos At. aujourd'hui ? Des Temples où l'on a grand'peine à réunir un nombre suffisant de membres pour ouvrir la séance : la séance commence ; après les formalités d'usage, que fera-t-on ? Le plus souvent, on lira les travaux de la précédente tenue, on introduira avec une interminable lenteur les FF. visit., on agitera une petite question de détail ; puis ce sera tout : le tronc des pauvres aura circulé, la séance sera levée. Quelquefois, dans quelques At., on fera une séance dite philomatique, on discutera un point quelconque de philosophie, de morale, d'enseignement, etc. Je suis bien loin de blâmer ce genre de discussion, que les talents des orateurs rendent aussi attrayante que leur sujet est presque toujours intéressant et utile. Mais elles ne peuvent avoir lieu que dans certaines LL. Dans le plus grand nombre, les réceptions font tout le charme des séances, et quelles réceptions, grand Dieu ! C'est souvent une école de scandale, d'où la gravité est bannie ; une source de plaisanteries et de rires. Je m'empresse de dire que ce reproche ne s'adresse pas à toutes les LL. Mais un reproche plus grave et plus général, c'est la précipitation avec laquelle on admet un Profane. On reçoit un homme connu de deux ou trois membres seulement. On a eu à peine le temps de s'enquérir de son nom

et de son caractère. Eh bien ! cet homme sera reçu Maç. . . , il aura le titre de F. . . , il saura tous nos secrets. Les LL. . . ont besoin d'argent, c'est vrai, tous les FF. . . trésoriers sont d'accord à cet égard ; mais l'Ordre a aussi besoin de bons M. . . , d'hommes suffisamment connus et éprouvés.

» Savez-vous ce qui manque aux LL. . . ? Deux choses : pour les mettre à l'abri de ces solliciteurs nomades, qui visitent les At. . . de France en tendant la main, qui font de la mendicité Maç. . . une véritable profession, créer un bureau de secours par chaque O. . . Là, les titres seront examinés avec soin et la loi sainte de la charité ne sera plus profanée par l'aumône accordée au vagabond.

» Une seconde chose, qui ferait, d'après moi, un bien infini aux LL. . . , c'est une correspondance fréquente entre elles, non seulement sur le même Or. . . , mais sur tous les O. . . de France. Il faut en effet, mes FF. . . , qu'un lien commun rattache les LL. . . ensemble, comme les rameaux d'un arbre se soudent sur un tronc commun et participent à la même sève, à la même vie. Ne reculez pas devant la faible dépense que cela pourra imposer à vos LL. . . Le bien qui en résultera sera un ample dédommagement à vos légers sacrifices. C'est ainsi que vous arriverez à traiter ensemble des questions dont l'honneur de la résolution devrait appartenir à la Maç. . . C'est ainsi, enfin, que se ravivera l'affection sincère qui doit animer tous les membres de la grande famille.

» Savez-vous encore ce qui manque aux LL. . . ? C'est la fraternité. Le F. . . Raffy vous l'a dit dans d'émouvantes paroles qui vous ont arraché d'unanimes applaudissements. L'O. . . de Toulouse présente le triste et déplorable spectacle de loges désunies et dans un état constant d'hostilité ; il est temps que ce scandale cesse. Ou vous êtes Maç. . . , ou vous n'êtes que de faux F. . . ; si vous êtes Maç. . . , les membres des LL. . . séparées le sont aussi. Bien plus, un d'eux vous demanderait un service, une grâce, vous accourriez à sa voix, et vous obéiriez à son signe de détresse ; et membre de telle ou telle L. . . , vous refusez de le voir, de l'appeler votre frère. Oh ! vous n'avez pas réfléchi à ce que vous faisiez ! hommes, Maç. . . qui composez le Congrès de 1847, ne soyez pas sourds à cette voix puissante de la fraternité ; vous oublierez vos mesquines querelles, et, con-

fondus devant le même autel, sous les yeux du G. . A. . de l'U. ., vous jurerez à tous vos FF. . l'amour que vous leur avez promis en recevant le baptême maçonn. . ; hommes d'honneur, vous tiendrez un serment que l'honneur vous ordonne de respecter.

» La fraternité, mes FF. ., permettez-moi encore de l'invoquer pour les LL. . elles-mêmes. Trop souvent nous avons à contempler des passions haineuses dans l'intérieur des Temp. . ; il y a des luttes, des emportements. Ah! croyez-moi, tout cela est la ruine de la Mac . . ; aimez-vous les uns les autres ; point d'ambition, elle tue l'égalité ; point de haine, elle tue la fraternité. Dès le jour où ces idées auront triomphé, où les LL. . seront, comme je le disais en commençant, l'asile de la paix, la sauvegarde de l'amitié sincère et dévouée, les colonnes de vos temples verront s'asseoir les hommes que vos dissensions en avaient bannis, et la Maç. ., rajeunie et régénérée, verra s'écouler bien des siècles d'un bonheur que le monde ne saura jamais produire. »

Le F. . DAULHIÈME a émis les vœux suivants :

» 1^o Nous voudrions d'abord que les conditions d'admission à l'initiation fussent modifiées, au point de vue moral, dans le sens des observations qui précèdent.

» 2^o Nous voudrions que la collation des grades supérieurs ne fût plus une simple question d'argent ; que l'on en fit au contraire, tout en maintenant un tarif qui est indispensable, une question de rémunération pour les Maç. . les plus méritants. — Nous voudrions, par exemple, que nul ne pût obtenir le grade de R. . C. . qu'après avoir, pendant un temps déterminé, rempli dans un Atel. . les fonctions d'une des cinq 1^{es} lumières, ou qu'en justifiant de leur capacité, de leur zèle, de leur dévouement à la Maç. . par telles autres conditions qui seraient déterminées. Car, nous le demandons à tout Maç. . de bonne foi, quelle autorité peut exercer sur ses FF. . un Maç. . que rien ne recommande que son cordon, et la dignité au contraire n'est-elle pas déconsidérée par celui qui n'a fait pour l'obtenir que mettre la main dans sa bourse ?

» 3^o Nous voudrions que l'art. 335 des statuts fût modifié dans le sens des anciens régulateurs, d'après lesquels, lorsque

tous les rapports sur le compte d'un profane avaient été favorables, et que ce Prof.·. était d'ailleurs notoirement, incontestablement à l'abri de toute imputation, de tout reproche, si le scrutin renfermait trois boules noires, ceux qui les avaient données étaient obligés d'en donner, hors de la L.·., leur motif au Vén.·., qui consultait la L.·. à cet égard, afin d'empêcher le rejet par animosité personnelle, ou par simple caprice (ce qui s'est vu) d'un néophyte reconnu par tous digne d'être initié.

» 4^o Nous voudrions que chaque Atel.·. fût seul juge et appréciateur du chiffre à exiger, par lui, pour la collation des 3 Gr.·. Symb.·., un tarif uniforme pour toutes les localités pouvant ne pas être en rapport avec les besoins et les facultés de chacune en particulier.

» 5^o Nous voudrions que la correspondance du G.·. O.·. fût réglée avec plus d'exactitude et de soin, et que soit les Atel.·., soit les Maç.·., eussent une garantie qu'il serait fait droit à leurs réclamations assez tôt pour que le retard apporté à la réponse n'équivalût pas à un déni de justice. — Il est telle de nos Pl.·. pour laquelle nous avons attendu 6 mois, telle autre un an, telle autre même 18 mois.

» 6^o Nous voudrions enfin que les rapports des At.·. avec leurs Dép.·. fussent réglés d'une manière efficace pour l'ordre; qu'à des époques déterminées le Dép.·. fût tenu de rendre compte à son Atel.·. des travaux du G.·. O.·., etc. — Le titre de Dép.·. rendant membre du G.·. O.·., est fort recherché par les Maç.·. de Paris; mais en échange que font-ils pour leurs mandants? Depuis l'installation de notre L.·., nous n'avons pas reçu une simple Pl.·. de notre Dép.·.

Le F.·. PHILIP a tracé un programme complet d'améliorations.

» *Réceptions.* — Il est important que les réceptions soient préparées avec soin, suivant l'état ou le caractère du récipiendaire.

Si c'est un magistrat, un négociant, un militaire, un homme de lettres, que toutes les convenances soient habilement observées dans les questions, les épreuves et les instructions.

La Maç.·. admettant les hommes de tous les pays et de tous les cultes, on ne doit jamais faire de questions qui puissent blesser les croyances du néophyte ni de l'auditoire.

Il faut que le récipiendaire emporte toujours la plus haute opinion du Vén.· qui l'aura reçu et de la Maç.· en général : c'est le seul moyen d'honorer et de faire aimer l'institution.

Epreuves. — Il faut abolir les épreuves physiques : elles ont trop d'inconvénients. Le premier est de nuire à la gravité des réceptions; le second, de ne point faire connaître le mérite du récipiendaire.

Ces épreuves étaient bonnes dans les temps de barbarie et de superstition ; aujourd'hui elles ne sont que des jeux de théâtre.

On doit se renfermer autant que possible dans les épreuves morales.

Ces épreuves doivent se terminer par celles de l'eau, du feu, du calice amer, et accompagnées d'explications courtes et lumineuses qui démontrent aux récipiendaires que nous ne faisons rien que de conforme aux cérémonies de tous les peuples.

La lumière doit être donnée avec le plus grand appareil et l'instruction la plus touchante.

Les grades ne doivent jamais être l'objet d'une faveur, ils doivent être la récompense du zèle et de l'instruction.

Le serment doit être changé dans sa formule, il n'est nullement en rapport avec nos mœurs, et ressemble plutôt à une plaisanterie qu'à une chose grave.

Récompenses. — Si l'un de nos FF.· se distingue par une belle action, il faut l'en récompenser sans blesser sa modestie.

Rien n'affermir plus une association que les bonnes œuvres. Elles sont la vie de la Maç.·.

Concours. — Appelez à vous les sciences et les talents ; excitez l'émulation, établissez des concours littéraires et philosophiques, donnez aux orateurs des questions importantes à traiter, qui tournent à la gloire et à la prospérité de l'ordre.

Devoirs funèbres. — Que vos cérémonies funèbres soient toujours graves et solennelles.

Si le F.· est mort dans une action glorieuse, en combattant pour sa patrie ou pour sauver la vie à quelqu'un, tous les FF.· de sa L.· porteront sur sa sépulture, une pierre ou un marbre, au haut duquel sera incrustée une épée de bronze, debout, portant à sa pointe une couronne de lauriers.

Si un F.· a illustré sa carrière par des écrits et une suite

d'actions utiles, au lieu d'une épée, vous mettrez un livre couronné.

Vous planterez des fleurs autour de la tombe.

Vous planterez un cyprès à la tête et deux aux pieds.

La fête et l'éloge funèbre auront lieu dans l'année du décès.

Fêtes patronales. — On choisira toujours la célébration de la fête de l'Ordre, pour proclamer et récompenser les belles actions.

Dans les banquets, on ne doit pas tolérer les excès, ni de licence d'aucune espèce. L'honnêteté, l'urbanité, la politesse la plus exquise, doivent présider aux festins maçonn.. On ne doit jamais se relâcher à cet égard.

Réunion de la Maç.. de l'Or.. — Il y aura tous les ans deux grandes séances d'instruction générale, auxquelles assisteront tous les Maç.. présents dans l'Or..

On les placera l'une et l'autre, 15 jours avant les deux fêtes de l'Ordre; elles serviront, en quelque sorte, de préparation et de convocation à ces fêtes.

Ces deux séances seront uniquement consacrées à l'exposition des principes Maçonn..; à rappeler les vérités et les vertus qui doivent leur servir de base; à combattre l'ignorance; à défendre les droits de la raison; à signaler et à détruire les vices qui déshonorent l'humanité.

Il y aura toujours un orateur, qui aura été désigné par la commission chargée de l'organisation de ces réunions. Les motifs du discours de l'orateur seront pris dans l'exposé des principes faits par le président, et dans les améliorations à introduire dans la Maç.. C'est une mine féconde, où tout homme éloquent pourra puiser les exhortations et les instructions les plus frappantes. »

Le F.. GIBRAC attribue la cause du mal qui dévore les At.. « à la tendance toujours croissante de remplacer la simplicité des travaux Maçonn.. par des travaux profanes. » Il continue :

« Nous cherchons vainement à rendre à nos travaux l'attrait qui leur manque, afin de raviver le feu sacré que nous sentons s'éteindre en nous. Certains Atel.., bien connus par tous les Maç.. de l'Or.., donnent une impulsion nouvelle à leurs

travaux maçon. . . , remplacés momentanément par des séances philomatiques où sont traitées des questions de moralité du plus haut intérêt ; un autre propose de créer une Caisse centrale de secours, afin de mettre un terme à ces nombreuses demandes qui épuisent constamment les métaux de l'aumônier hospitalier, pour tomber dans les mains de Maç. . . qui tous se disent malheureux, et méritent à ce titre le secours de leurs frères. Et que sont-ils pour la plupart, je ne crains pas de le dire, des hommes qui font trafic de leur diplôme ou de leur certificat maçonn. . . ; ils sont enfin la plaie qui ronge la Maç. . . Un autre Atel. . . propose à ceux du même Or. . . de se communiquer réciproquement toutes les propositions de Prof. . . , afin qu'il ne soit admis que des sujets capables et honnêtes ; cette proposition est accueillie favorablement par quelques-uns, rejetée par d'autres, et à peine une année s'est-elle écoulée que ceux-là même qui l'avaient acceptée avec empressement, n'en tiennent plus aucun compte ; et il s'ensuit que tel Prof. . . , rejeté dans une L. . . , est initié dans une autre, et vient visiter le Temp. . . qui a refusé de le recevoir ; il y vient soit de sa propre volonté, soit accompagné d'un autre membre qui l'introduit en faisant constater son existence maçonn. . . par des frères complaisants, soit encore comme membre d'une commission ; et celui qui la veille a été refusé comme indigne, vient prendre place sur la colonne du midi, à une place qui ne doit, dans aucun cas, être occupée que par des Maît. . . Tel est le résultat d'une proposition mal comprise. D'autres LL. . . enfin font plus ou moins de bonnes œuvres, soit en accordant des prix aux élèves les plus studieux de la classe ouvrière, soit en distribuant des bons de pain dans un moment de gêne, et toutes portent avec empressement leur offrande pour soulager les grandes calamités publiques. Ajoutez à ce que je viens de dire, des réceptions assez fréquentes, quelques banquets où les chansons Prof. . . du plus mauvais goût remplacent les cantiques maçonniques, quelques vivats, et vous aurez le résumé de nos travaux. J'ai signalé le bon et le mauvais, afin qu'à l'avenir on rejette de nos travaux ce qui, dans aucun cas, ne doit pas y trouver place. Travaillons de concert vers un but honnête et louable, celui que nous désigne la Maçon. . . ; instruisons les initiés, et que notre enseignement soit constamment dirigé vers la charité, la fraternité

et la liberté ; ne leur accordons jamais augmentation de salaire avant qu'ils ne l'aient méritée, quel que soit le temps qu'ils emploieront pour atteindre ce but. Par ce moyen, nous obtiendrons des maîtres savants en l'art royal, ils prendront goût à l'ouvrage parce qu'ils seront capables de diriger les travaux, et nous supporterons plus facilement l'absence trop fréquente des premières lumières de l'Atel. . . qui nous jettent quelquefois dans un embarras tellement grand, qu'il faut attendre une heure sans ouvrir la séance par la non présence de membres capables de tenir le maillet.

» N'est-il pas indigne de la Maç. . . de tolérer en loge des noms qui, tous les trimestres, sont portés par le F. . . trésorier sur la liste des réliquataires, qui ne daignent même pas répondre aux planches qui leur sont adressées ? Ne devrait-on pas aussi, dans la famille Maç. . ., connaître le bien et le mal résultant de la conduite de ses enfants ? C'est là que je voudrais voir le Vén. . . exercer l'autorité qu'il tient de tous, afin de ramener par la douceur et les bons conseils celui qui se serait écarté du sentier de la vertu ; et de même qu'il prodigue la louange à celui qui a bien mérité, flétrir avec énergie, et aux yeux de tous, celui qui, malgré les bons conseils qu'il aurait reçus, persisterait à suivre une mauvaise route, soit en ne tenant aucun compte du serment prêté, soit en abusant de la crédulité et de la confiance de ses FF. . ., soit enfin par sa déloyauté dans les affaires profanes ; celui-là, dis-je, devrait être ignominieusement chassé et désigné à toutes les LL. . . de la correspondance, car la Maçonn. . . a besoin d'être régénérée, d'être épurée ; mieux vaudrait pour les LL. . ., dussent-elles n'ouvrir leurs travaux qu'une fois tous les mois, vingt membres instruits, assidus, fidèles à leurs engagements, que soixante ou quatre-vingt membres qui se souviennent à peine, lors d'un banquet ou d'une solennité Maçonn. . ., qu'ils sont initiés : ceux-là ne sont Maç. . . que de nom et font le plus grand mal à la Maç. . .

» J'ai dit que la Mac. . . avait besoin d'être régénérée, d'être épurée. Ne pensez-vous pas comme moi lorsque, par exemple, il s'agit d'une proposition de Prof. . ., lors surtout que des commissaires sont nommés pour fournir un rapport écrit sur la moralité du candidat, que les renseignements sont tous en sa faveur, lorsque le Vén. . . a demandé aux membres présents s'ils ont

quelque chose à ajouter avant de passer au scrutin, et qu'il est répondu à son invitation par le plus complet silence ! N'est-il pas déplorable de trouver un scrutin entaché de plusieurs boules noires qui viennent flétrir un homme d'honneur, car nulle voix n'ose se faire entendre pour décliner le motif qui a fait placer des boules noires là où on avait le droit de croire qu'elles seraient d'une parfaite blancheur. »

§ 2. — VŒUX AU G. O.

En présence d'un si grand nombre de propositions, et afin de mettre de l'ordre dans le débat, le bureau, d'accord avec la commission générale du congrès, décide que tous ces projets d'amélioration seront formulés dans une série de vœux adressés au G. O. Le F. RAFFY, chargé de ce travail d'ensemble, examine d'abord la constitution du G. O. dont il demande la réorganisation sur de nouvelles bases, par la révision des articles relatifs aux DD. Il s'occupe en second lieu des articles relatifs aux rapports du G. O. et des LL. de sa correspondance; enfin il arrive aux LL. qu'il étudie d'une manière spéciale. Ce F. émet, en terminant, quelques vœux relatifs à la Maç. de Toulouse et du midi de la France.

1^o Réorganisation du G. O. — Des Dép.

I.

« Réduire à vingt-cinq ans, au lieu de trente, l'âge civil des Dép. (art. 135, 1^o). »

Le F. BON, de la R. L. l'Union-Sincère, demande pour l'art. 135 et pour tous ceux qui seront ultérieurement cités, lecture préalable de leur contenu. La lecture de l'art. 135 est faite, et le vœu adopté.

II.

« Réduire à un an, au lieu de trois, l'âge Maç. des Dép. (art. 138, 1^o). »

Le F. DESCLAUX jeune, de la R. L. l'Union-Sincère, demande qu'on puisse être élu Dép. aussitôt après avoir obtenu le grade de Maî. qui renferme toute la Maç. — Un membre propose deux années. — Le F. de LAPEYRIE est pour le maintien des statuts généraux. — Le F. LUCET appuie de toutes ses forces le projet de la commission, par la raison que ce projet crée une exception heureuse pour l'intelligence, tout en laissant aux LL. la liberté de leur choix. — Le F. DURAND, de la R. L. les *Vrais-Amis-Réunis*, propose de retarder la solution de la question. Elle sera reprise à propos d'autres vœux à discuter. — Le F. RAFFY, au nom de la commission, fait ressortir la nécessité absolue d'une représentation Maç.; il veut que le D. jeune, intelligent, désigné unanimement par sa Mère-L., ait le droit de la représenter; c'est le savoir et non pas l'âge qui doit régner au G. O. Au surplus, on ne sait pas plus de Maç. après 7 mois (art. 341) qu'après deux tenues, qu'après trois ans. — Le président résume et l'assemblée vote le maintien pur et simple de l'article des statuts généraux.

III.

« *Modifier les formes d'admission des DD. (art. 161, 164, 165, 166, 167, etc.), en ce sens que le contrôle du G. O. se réduise à une simple vérification de pouvoirs.* » — Adopté.

IV.

« *Supprimer le § 4 de l'art. 138 qui veut qu'un D. soit domicilié civilement depuis un an dans un rayon de deux myriamètres de Paris* » — Adopté.

V.

« *Abroger l'art. 513, et prescrire à un D. de ne représenter qu'une seule L.* » — Adopté.

VI.

« *Rendre impératifs les termes de l'art. 119, 2^o sur les communications des DD. et des LL. qui les nomment.* » — Adopté.

Le F. de LAPEYRIE propose, comme amendement, de laisser aux LL. le pouvoir de révoquer leurs DD. s'ils apportaient de la négligence dans l'accomplissement de leur mandat.—Adopté.

VII.

« Obliger toutes les LL., sous peine d'amende, d'être représentées au G. O. »

Le F. BUNEL combat cette proposition ; les LL. doivent être libres d'agir à leur gré. — Le F. MONTÉNÉGO : « à qui profitera l'amende ? » — Un membre : qui la prononcera ? — Le F. RAFFY répond que le G. O. seul a le droit d'imposer cette amende ; elle doit profiter à la Maç. tout entière, à la maison de secours, par exemple. Du reste, qu'il y ait amende ou autre sanction pénale, peu importe à la commission. Elle demande une représentation maçonn. complète, vraie, et ce qui existe aujourd'hui dans nos lois est insuffisant, puisque pour 446 At. il n'y a que 142 représentants (1). Il faut donc changer ce qui existe ; à tout prix, chaque L. doit être représentée. — Le F. RICHAUD, de la R. L. la *Constance*, appuie de toutes ses forces le vœu de la commission. — Le F. de LAPEYRIE admet la sanction pénale, l'amende par suite, mais il veut que cette amende revienne, non point au G. O. que nous n'avons point à enrichir, mais aux caisses de secours établies dans chaque département, si le projet du F. MARTIN est adopté. — Le F. MONDOUY, de la R. L. la *Constance*, voudrait que l'on fixât le terme après lequel l'amende pourrait être infligée. — Le F. FIQUET s'oppose fortement à l'amende ; il propose de la remplacer par une condamnation de suspension des travaux. — Le F. MARTIN n'admet ni l'amende ni la suspension ; une L. est assez punie par cela seul qu'elle manque d'un D., son défenseur naturel auprès du G. O. — Le F. GIBRAC veut que la L. soit suspendue, si elle n'a pas nommé son D. un mois après le délai fixé par les statuts généraux, l'impression du comput Maç. rendant impossible un plus long délai. — Le président résume le débat et propose de voter : 1^o sur l'amende, rejet ; 2^o sur la suspension, rejet. Le septième vœu est abandonné.

(1) Calendrier du G. O., 1845.

2° Du G. O. et des LL.

VIII.

« Modifier l'art. 859 en ce sens que le G. O. pourra faire une loi d'utilité générale avant la révision quinquennale. »

Le F. MONDOUY ne veut pas laisser au G. O. le droit de faire à chaque instant une loi nouvelle ; il trouve trop long le délai de 5 ans, et il propose de le réduire à 3. — C'est l'opinion du F. de LAPEYRIE. — Le F. LUCET n'admet pas cette manière de voir. Celui qui fait la loi a incontestablement le pouvoir de la refaire, quand il le juge convenable. Aujourd'hui que tout marche si vite, la loi doit marcher. Il faut revoir sans cesse nos statuts et les revoir sérieusement. Il vote pour le projet de la commission, avec d'autant plus de plaisir que la commission, dans le vœu qui vient après, a considérablement restreint l'initiative de notre législateur (voir IX). — Le F. DURAND demande pourquoi l'on propose 3 ans au lieu de 5. — Le président ferme la discussion, la résume, et l'assemblée vote : 1° pour un temps limité ; 2° pour la durée de 3 ans.

IX.

« Créer une loi qui impose au G. O. l'obligation de consulter les LL. avant de prendre une mesure d'importance majeure, surtout dans toutes les questions de fiscalité. » — Adopté.

X.

« Revoir ce qui est relatif au cérémonial des LL., ouverture des travaux, batteries, introduction de visiteurs ou de commissions, pompes funèbres, etc., etc. »

Le F. LUCET approuve le projet de la commission. Quand des hommes se réunissent une seule fois par semaine, c'est bien le moins qu'ils ne perdent pas inutilement leur temps, ce qu'on ne fait pas en insistant outre mesure sur l'ouverture des travaux, les réceptions des commissions, les compliments

des Visiteurs , l'usage immodéré des batteries , etc. , etc. — Le F. . DE LAPEYRIE veut économiser le temps , mais il veut le maintien de ce qui existe ; et si l'on modifie , ce ne doit être que partiellement : le respect est nécessaire d'homme à homme , de L. . à L. . Dans aucun cas , un T. . ne saurait devenir un salon , et c'est à cela qu'arriveraient les réformateurs radicaux. — Le F. . MARTIN partage cet avis. — Le F. . RAFFY répond par un fait. Il a visité des At. . où des séances de trois heures ont été remplies par des réceptions cérémonieuses , par des compliments de tout genre adressés à des commissions , à des Visiteurs nombreux pris individuellement. Ces At. . agissent selon les prescriptions. Est-il possible alors de laisser passer , sans les modifier , des règles qui prescrivent des formalités pareilles ? — Résumé du président. — L'assemblée décide que les At. . auront le droit de simplifier le cérémonial , chacun à sa guise. Un vœu sera adressé au G. . O. . pour que cette autorisation , déjà admise par l'usage , soit formulée en loi.

XI.

» *Régler la nature des épreuves dans les réceptions ; substituer une formule nouvelle de serment au serment usité jusqu'ici.* »

Prié de donner des explications à cet égard , le F. . RAFFY dit que les épreuves physiques , comme on les fait subir aujourd'hui dans un grand nombre d'At. . , ne sont plus de notre âge. Elles ne sont pas même du domaine des plus simples convenances , car en faisant des séances de réception , des spectacles plus ou moins plaisants , on se joue de la dignité humaine. Ici , le moral seul de l'homme devrait être mis en jeu. Quant au serment , le rapporteur en reconnaît la nécessité , la sainteté : il n'en voudrait changer que quelques mots qui produisent d'habitude sur l'esprit du récipiendaire un effet entièrement opposé à celui qu'on s'en promet. — Après une discussion animée , à laquelle ont pris part les FF. . BUNEL , MONDOUY , FIQUET et divers autres membres , le vœu de la commission est rejeté. Il n'y a pas de vœu à cet égard. — L'assemblée reconnaît cependant que , tout en étant maintenues , les épreuves physiques doivent varier selon les At. . et la position sociale de celui qui se présente à l'initiation.

XII.

« *Modifier l'art. 335 dans le sens des anciens régulateurs, etc.* »
(Voir les vœux du F. . Daulhième).

L'émission de ce vœu donne lieu à une discussion très-animée. — Le F. . LAFITTE, de la R. . L. . la *Française-Saint-Joseph-des-Arts*, en démontre la nécessité, mais il veut que la justification du vote défavorable ne soit donnée qu'au second tour de scrutin. — Le F. . MARTIN fait ressortir la mission conciliatrice du V. . à qui toute confiance doit être accordée ; il vote pour que la justification des boules noires soit faite au V. . dès le premier tour de scrutin. — Le F. . MONDOUY, à titre d'ancien Maç. ., donne des détails sur la manière dont on procédait autrefois en pareille circonstance. — Le F. . LUCET propose de renvoyer aux trois prem. . lum. . de l'At. . l'examen des raisons données pour légitimer les renseignements défavorables. — Le F. . ESCOURROU, de la R. . L. . les *Cœurs-Réunis*, veut que les dépositaires de boules noires dans l'urne, justifient leur vote par écrit, mais sans signer. — Le F. . BAILLY, de la R. . L. . la *Constance*, propose de soumettre à la sanction de tous les At. . d'un même Or. . le scrutin d'un Prof. . que des boules noires auraient préalablement déclaré indigne d'entrer dans un de ces At. . Il est inconvenant, ajoute ce Fr. ., que l'individu rejeté aujourd'hui dans un At. . soit admis demain dans un autre. — Le F. . CANY, de la R. . L. . l'*Union-Sincère*, revient sur le caractère du V. . dans une L. . ; il veut que les renseignements ne soient donnés qu'à lui et hors du T. ., à charge par le V. ., en arrivant en prochaine tenue, de les communiquer à l'At. . — Le F. . BERDOULAT, de la R. . L. . l'*Union-Sincère*, ne croit pas à l'esprit de parti dans une L. . ; par suite on ne doit compte de son vote qu'à sa conscience et à Dieu. — Le F. . MARTIN prie le F. . Berdoulat de ne point oublier les faits dont tout le monde, à Toulouse, a été témoin. — Le F. . CIBIEL, de la R. . L. . l'*Union-Sincère*, demande l'abolition du scrutin secret.

En résumé, on décide que le V. . sera instruit, hors du T. ., des raisons qui ont rendu nécessaires les boules noires. Dans la séance suivante, il instruira la L. . qui statuera.

XIII.

« Abolir les hauts grades. »

Le F. DE LAPEYRIE est d'avis d'abolir les hauts grades, comme tous les membres qui ont envoyé des Pl. au congrès. Il demande grâce pour un seul, celui de R. C. Le vœu de la commission et l'amendement sont rejetés.

XIV.

« Régulariser la Ch. de Corresp. et l'obliger à répondre, dans le délai d'un mois au plus après leur réception, aux diverses Pl. des Atcl. » — Adopté.

XV.

« Créer un certain nombre de centres Maç., tenant leur pouvoir du G. O., l'aidant dans son mode d'action, réglant sous son contrôle définitif les difficultés locales. »

Le F. RICHAUD propose d'ajouter à ce vœu que ces centres Maç. exerceront leur influence sur toutes les LL. situées dans leur circonscription ultérieurement déterminée; qu'ils seront composés de membres appartenant à chacune de ces LL.; que leur mandat sera comme celui que le 6^e vœu confie aux D. — Le vœu de la commission et l'amendement sont adoptés.

XVI.

« Etablir des communications plus fréquentes entre les At. et le G. O., par exemple, par la publication mensuelle et plus complète de ce qu'on appelle aujourd'hui le BULLETIN TRIMESTRIEL. » — Adopté.

XVII.

« Donner aux travaux des LL. beaucoup de publicité en établissant entre elles un vrai concours sur des questions posées

d'avance, en encourageant la publication d'une presse Maç.: sérieuse. » — Adopté.

XVIII.

« Surveiller activement le travail des LL.: par l'envoi fréquent d'Inspecteurs étrangers à l'O.: où se feront les visites. » — Adopté.

XIX.

« Obliger autant que possible les LL.: à se communiquer leurs travaux. » — Adopté.

3^o Régime intérieur des LL.:

XX.

« N'admettre à nos mystères que des hommes sérieux et dignes, en usant d'une sévérité grande pour les admissions, en donnant une large part dans les réceptions aux épreuves morales. » — Adopté.

XXI.

« S'occuper en L.: de questions intérieures, c'est-à-dire ayant exclusivement trait à la Maç.:, et aussi de questions extérieures, morales, économiques, ou autres pouvant, par la solution qui en sera donnée, faire avancer les études auxquelles se livre le Prof.: à cet égard, et devant avoir pour effet de recommander l'institution. » — Adopté.

Ici l'assemblée entend, comme exemple de questions à discuter en L.: deux travaux importants : le premier, sur la *liberté commerciale*, est du F.: Langlade, de la R.: L.: l'*Union-Sincère*; le second, sur la création d'une crèche à Toulouse, par les Maç.: de l'O.:, est du F.: Domergue, de la R.: L.: des *Cœurs-Réunis*. Le F.: Escourrou a gratifié ensuite le congrès d'une pièce de vers destinée à solliciter l'obole de chacun pour la création de cette crèche.— Ces trois travaux se trouvent à la fin de ce compte-rendu.

« Créer un enseignement uniforme dans les Atel. . , surtout en ce qui concerne les rites divers, les symboles , etc. , et n'admettre aux Gr. . . de Comp. . . et de M. . . que ceux dont un examen fait en L. . . constatera la science Maç. . . »

A l'occasion de ce vœu , le F. . . DE LAPEYRIE expose un plan d'enseignement dont voici l'analyse succincte :

Jusqu'à présent , se demande ce F. . . , qu'a-t-on fait pour développer les facultés intellectuelles de l'homme ? Dans beaucoup de LL. . . , rien. La Maç. . . s'est arrêtée dans sa route et n'a pas tenu ce qu'elle avait commencé dans les temps passés. Dans les LL. . . où, se préoccupant un peu de ces pensées , on a eu des séances dites philomatiques , des discussions sur des questions quelconques , on n'est jamais arrivé à faire faire un pas à la science et aux Maç. . . ; on n'a rien fait pour ce qui peut rendre le citoyen intelligent.

Il faut un enseignement dans les LL. . . Cet enseignement sera d'abord élémentaire , partant des principes. Puis , on arrivera peu à peu à la science , et l'on traitera les questions graves , importantes.

Le but de toute institution bonne , est de rendre l'homme meilleur et plus heureux. Pour cela , elle doit développer ses facultés.

Ces facultés furent, dans le premier âge , dans les temps primitifs , réduites aux instincts de sociabilité , d'amour et de curiosité.

Plus tard , dans les âges moins anciens , s'établissent les groupes par tribus et par cités , amenant des besoins nouveaux , ceux de la famille et de l'observation. La sociabilité a produit la réunion des hommes en tribus et cités ; l'amour a créé la famille ; de la curiosité est né le besoin de l'observation.

Enfin , dans l'âge présent, des besoins plus larges ont amené la substitution de la patrie à la tribu et à la cité ; de la charité à la famille ; de la science à l'observation qui en est la mère.

Dans l'avenir , en agrandissant toujours le cercle de ces facultés , la patrie deviendra l'humanité ; la charité , la fraternité ; la science , la synthèse. D'où le monde arrivera à la conception

et à la réalisation de ces trois grandes idées : égalité , fraternité , liberté.

Par quel moyen chacune de ces facultés s'est-elle développée ? Par la philosophie : elle l'a donc été par l'initiation , c'est-à-dire, par la Maç. . Comment celle-ci est-elle arrivée à la pratique de ces facultés ? Par l'étude ou l'enseignement.

Comment la Maç. . a-t-elle opéré dans le passé ? Par des initiations difficiles , par la recherche de la science , la vérification, les formules (science ésotérique) ; par la préparation , la transmission , l'enseignement (science exotérique) ; par la sévérité des mœurs , déduite de la science , en faisant de la volonté ou libre arbitre , un modérateur entre les passions et les instincts.

Comment la Maç. . opère-t-elle aujourd'hui ?

Par des initiations sans garantie ; par l'absence de professeurs, d'enseignement et de formules ; par des discussions qui dégénèrent en un langage de mots. A l'antique sévérité de mœurs , a été substitué l'empire libre de la volonté , laissant un cours absolu aux passions.

La sociabilité développée jusqu'à la patrie , près de l'humanité, est redescendue à la tribu et à l'individu ; l'amour , arrivé à la charité près de la fraternité , est revenu à la famille et à l'égoïsme.

La curiosité qui était arrivée au développement et à la connaissance de la science , est revenue à son premier degré d'observation.

La conséquence rigoureuse de cette comparaison est la décadence des hommes , redescendus aux seules facultés d'instincts , aux besoins et à l'affreux culte du *moi*. Les hommes sont déçus, rendus à leur dégradation première, livrés au malheur. L'initiation faussée ne peut plus les conduire ; elle a perdu sa puissance.

Pour retrouver cette puissance , il faut que l'initiation redevenue ce qu'elle était.

L'initiation doit être bipartite : elle doit comprendre l'admission aux études (partie exotérique) ; l'admission aux mystères (partie ésotérique).

La L. . conservera les trois anciens grades symboliques d'apprenti, de compagnon et de maître. Mais ces grades seront trois écoles distinctes et séparées.

Il faut que les difficultés pour l'entrée de la L. . , soient mora-

les ; il faut avant tout n'admettre qu'un homme moral et de cœur.

A la tête de la L. . , seront des hommes dévoués pour instruire le néophyte , pour le diriger dans la morale , la science et les vertus.

Quand cet enseignement sera fait, l'adepte sera amené à l'autre degré. Il y sera conduit par l'élection ; ses frères le choisiront eux-mêmes. L'apprenti ainsi élu pour monter au second degré de l'institution , sera présenté à la chambre de ce degré supérieur , qui l'interrogera sur les progrès qu'il aura faits.

Le second degré sera celui de compagnon ; la durée des épreuves sera moins longue. Cette chambre aura une législation particulière , une tenue particulière. Après la L. . de compagnon , L. . sérieuse , fonctionnant par l'élection , comme celle d'apprenti , le compagnon présenté par ses frères à la L. . de maître , y subira un examen. Il faudra qu'il ait été moral , bon frère , qu'il ait utilisé le temps de son compagnonage.

Ainsi , 1^{er} grade , éducation exotérique ; 2^e grade , application des principes du premier ; 3^e grade , les maîtres ; à eux appartiendra la charge du professorat , le soin d'instruire les membres des degrés inférieurs.

Enfin , au-dessus de ces trois L. . , viendra celle de R. . C. . , émanation du principe chrétien , qui a été greffé sur la Maç. . .

L'enseignement ainsi déterminé , son plan , son sujet , varieront suivant chaque atelier. Dans les LL. . industrielles , les trois degrés étudieront : 1^o la morale et l'industrie ; 2^o la morale et la science ; 3^o les hautes sciences , le haut enseignement.

Telle est l'organisation rêvée par l'orateur. « Tout homme de bien , dit-il en terminant , peut se tromper ; mais on doit lui pardonner en faveur de l'intention. »

Le F. . LUCET fait observer que les idées développées par le F. . de Lapeyrie sont , en général , celles qu'il a déjà formulées lui-même. Il se défend d'avoir voulu solliciter du G. . O. . un enseignement uniforme pour toutes les LL. . , fondé exclusivement sur ses idées. C'est un avertissement qu'il a voulu donner à tous , et il espère qu'on en profitera , en élaborant d'une manière sérieuse le système qu'il a proposé. Dans sa pensée , chaque L. . doit faire un enseignement à la portée des membres qui la

composent. — Le F. . BUNEL insiste pour que le plan du F. . Lucet ne soit pas abandonné. Il propose le vœu suivant : « Inviter les LL. . à instituer dans leur sein un enseignement théorique des droits et des devoirs de tous , montrer à chacun ce qu'il est et ce qu'il devrait être , comme membre de l'humanité tout entière , et comme membre d'une grande famille nationale. » — L'amendement du F. . Bunel n'est pas admis par l'assemblée , qui adopte la rédaction de la commission.

XXIII.

« *Trouver le moyen de faire à l'indigence une juste distribution de secours , en créant dans chaque O. . une commission générale de secours Maç. .* »

Après quelques développements du F. . MARTIN , le F. . NAUZIÈRES , V. . de la R. . L. . l'*Harmonie-Universelle* , Or. . de Castres , donne connaissance d'un travail élaboré dans son Atel. . , sur la question pendante. Ce travail que nous citons à la fin de cette brochure , est écouté avec le plus vif plaisir. — Le président met ensuite aux voix le vœu de la commission. — Adopté.

XXIV.

« 1^{er} APPEL AUX LL. . DE TOULOUSE : *Avant la fin du Congrès , oublie complet du passé , union de tous dans une même pensée de paix et fraternité.* »

Le F. . AURIFEUILLE , de la R. . L. . la *Constance* , déplore la scission qui existe entre les LL. . de l'Or. . Il la verrait finir avec bonheur. L'At. . dont il fait partie ne demande pas mieux que de voir se renouer des relations amicales si tristement interrompues ; la *Constance* d'aujourd'hui n'est pas ce qu'elle était il y a deux ans ; son personnel est renouvelé ; la réconciliation est possible. — Le F. . VINCENS , V. . de la R. . L. . les *Cœurs-Réunis* , après avoir dit quelques mots de la Maç. . , des devoirs du vrai Maç. . , de l'union Maç. . , s'occupe de la scission des LL. . de Toulouse.

» Le but de notre institution étant de rendre l'homme meilleur , de le disposer à faire tout le bien dont il est capable , de

lui enseigner à commander à ses passions et à vaincre ses volontés, en un mot, MM. FF., d'atteindre le but tant désiré, pour pouvoir parvenir à nous élever, à nous prosterner sur les marches du temple de la vertu, objet de toute notre vénération, — je vois avec regret, MM. FF., que nous sommes encore éloignés d'arriver à ce but. En effet, MM. FF., regardons autour de nous, sur ce même Or., ne voyons-nous pas la Maç. divisée? ne devrions-nous pas gémir au mot de *scission*, prononcé par quelques At. entre eux; et ne devrions-nous pas chercher avec empressement à changer de système et de situation? La Maç. toulousaine ne devrait-elle pas donner l'exemple de l'*unité*, et les paroles prononcées par un éloquent orateur dans cette enceinte, ne trouveront-elles pas d'écho parmi nous, pour que nous puissions espérer que le baiser de paix tant désiré, et depuis un aussi long terme, par tous les bons Maç. puisse circuler sur cet Or., à la satisfaction générale et unanime de tous les membres de la grande famille?

» *Cherchons*, MM. FF., tous les moyens pour changer cette situation en changeant de système, et une résolution énergique pour en obtenir un résultat honorable et satisfaisant pour chacun de nos At. Efforçons nous de mettre dans nos rapports plus de cordialité, plus d'affabilité que par le passé. Que dans nos discussions intérieures, on n'entende que des paroles de douceur et d'aménité, que la politesse soit strictement observée, et cela fera toujours le charme de nos relations. Je voudrais que les Maç. se distinguassent autant par la délicatesse de leurs mœurs Maçonn. que par les connaissances qu'ils possèdent; il leur en coûterait peu d'apporter dans la L. le savoir-vivre dont ils font un si noble usage dans le monde profane. — Vous le voyez, MM. FF., je me suis fait l'écho de reproches que nous devons nous adresser; il faut bien que nous reconnaissons nos défauts, si nous voulons nous en corriger. Il serait temps, MM. FF., de pouvoir goûter ce doux avantage de la *fraternité*, et que ce mot devienne le signal de ralliement sous la bannière Maçonn. C'est par ce moyen que nous parviendrons à polir la pierre brute dans nos mains, et dès lors elle deviendra le plus bel ornement de l'édifice social. Alors il n'y aura plus ni haine ni jalousies. Point de bassesses à faire, point d'indifférence à redouter. Qu'il ne soit plus question que d'aimer nos FF., de les chérir,

de les secourir, d'oublier et de pardonner, et qu'une réconciliation sincère ramène la concorde et la paix sur cet Or. »

Après ce discours, le vœu de la commission est admis par acclamation.

XXV.

« 2^e APPEL : Réduction dans le nombre des At. »

Le F. RAFFY, interpellé à cet égard, répond qu'au lieu de rester isolés, nous devrions nous unir. Quelques At. vont s'éteignant tous les jours ; qu'ils meurent et qu'au lieu de se reconstituer, ils se fondent dans ceux qui existent déjà. Du reste, ce n'est qu'une idée, qu'un projet, que les Maç. voudront bien discuter, étudier dans leurs At. respectifs. — Après ces explications, la pensée de la commission est acceptée par le Congrès.

XXVI.

« 3^e APPEL : Ne serait-il pas convenable de créer une commission permanente composée des cinq prem. lum. de chaque At., et qui s'occuperait de tout ce qui a trait à l'amélioration de la Maç. toulousaine ? »

Après quelques observations du F. DASTÉ, de la R. L. les Vrais-Amis-Réunis, cette proposition est adoptée.

XXVII.

« 4^e APPEL : Serait-il opportun d'avoir, deux fois par an, une réunion générale des LL. de l'Or. ? »

L'assemblée entend les FF. SQUIVIER et PHILIP, et résout la question affirmativement.

4^o De la Maç. méridionale.

XXVIII.

« 1^{er} APPEL A LA MAÇ. MÉRIDIONALE : Ne serait-il pas opportun de créer à Toulouse une REVUE MAÇ. MÉRIDIONALE, sous les aus-

pices du G. . O. . , et en conformité des art. 277 et 203 des statuts ? »

Le F. . RAFFY démontre l'opportunité de cette publication, écho des pensées de tous , protecteur de ses intérêts. Il prie les membres de l'assemblée de vouloir bien élaborer ce projet, afin qu'en un congrès prochain , il puisse y avoir à ce sujet une discussion complète , une réalisation immédiate. — On vote cette proposition par acclamation.

XXIX.

« 2^e APPEL : *Y a-t-il lieu à tenir annuellement un congrès dans une ville du midi ?* » — Réponse affirmative.

Tels sont les vœux que le congrès croit devoir formuler. Il ne pense pas que le G. . O. . les admette tous , et leur donne force de loi dans la prochaine révision des statuts généraux. Il ne pense pas non plus que les LL. . s'empresent de réaliser les améliorations diverses proposées par une réunion d'hommes à qui rien ne manquait , ni le savoir , ni l'expérience , ni l'amour de la Maç... Mais ce qu'il espère , c'est que les idées émises seront examinées, discutées, mûries. Les At. . dans leurs tenues, les Maç. . dans leur cabinet ou même dans une prochaine réunion générale , s'en occuperont d'une manière sérieuse , et , tôt ou tard , ces idées produiront le fruit que nous osons attendre de leur émission. Si le congrès à Toulouse a eu pour unique effet d'amener les F. . M. . à réfléchir sur le caractère véritable de leur institution , sur le rôle qui lui est destiné dans l'avenir, sur les réformes dont elle a besoin pour remplir convenablement ce rôle, ceux qui ont organisé ce Congrès s'estimeront bien heureux.

Quant aux vœux relatifs à la Maç. . du Midi et de Toulouse , l'empressement et l'unanimité qui les ont accueillis nous font espérer que la scission qui nous divise aura bientôt sa fin , et qu'avant peu nous aurons un journal qui veillera toujours , sentinelle vigilante , à la défense de nos intérêts. C'est notre désir le plus ardent.

QUESTION SUPPLÉMENTAIRE.

APPLICATIONS DE LA MAÇONNERIE.

I.

Le F. L. LANGLADE, de la R. L. l'Union-Sincère, a mis la liberté commerciale en présence de la Maçonnerie, et s'est demandé la part que pouvait avoir notre institution dans la solution de ce problème, qui nous préoccupe si vivement aujourd'hui.

« M. F., c'est au nom et sous les auspices de la Maçonnerie que je viens vous entretenir d'une question nouvelle, qui se recommande bien vivement à nous Maçons, par la largeur et la libéralité de ses vues, et qui par sa portée se rattache à l'œuvre que nous poursuivons tous : la fraternité, l'égalité, la liberté. C'est de la liberté commerciale dans ses rapports avec la Maçonnerie que je viens vous parler. »

Ici le F. L. LANGLADE établit que c'est par le christianisme que le monde a été renouvelé. Avec le christianisme est née la charité et avec elle l'humilité et la fraternité. De ces vertus est sortie l'égalité. L'orateur continue en ces termes :

» Pour s'établir parmi les hommes, l'égalité a deux moyens : 1^o la foi religieuse ; 2^o la moralisation par le bien-être.

» C'est la religion qui a fait tomber les fers des esclaves et qui dégagea les serfs de la glèbe. Œuvres immortelles qui ne furent accomplies que par un élan sublime vers la foi.

» Quant à l'égalité résultant de la moralisation par le bien-être, nous en trouvons l'exemple dans les Etats-Unis d'Amérique. Le bien-être matériel y est largement développé, et par suite les classes supérieures dans l'ordre social ne descendent pas, mais celles inférieures s'élèvent, les idées d'égalité s'établissent, l'unité se fait.

» De ce que je viens de dire à la liberté commerciale il n'y a qu'un pas.

» Fâfêles Maç., nous sommes des apôtres de fraternité et de charité universelle. Mais en même temps, nous sommes des travailleurs, car vous le voyez, les instruments honorés du travail, de l'édification, sont dans nos emblèmes. Travailleurs, nous devons aimer la classe des travailleurs. A eux donc tous nos soins, notre sollicitude, nos sacrifices, notre amour de l'humanité. Le travail est lui-même le plus grand des moralisateurs. Mais faut-il que ses efforts soient fructueux ! Faut-il encore que les lois sociales ne le rendent point impuissant ! Le travail, pour être moralisateur, c'est-à-dire pour amener la moralisation par le bien-être, ne doit point être tué par le privilège.

» Me voici en plein dans la question, M. F., et je vais vous entretenir de cette liberté nouvelle qui vient d'apparaître, ou mieux de reparaitre, et que l'économie politique, science des intérêts matériels, a nommée la liberté commerciale.

» La liberté commerciale consiste à échanger librement un objet contre un autre objet, ou bien à échanger un objet contre un certain nombre de journées de travail.

» L'échange est un droit naturel comme la propriété. Tout homme doit jouir de ses droits; l'en priver, quand il n'en fait aucun usage contraire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, et uniquement pour satisfaire la convenance d'un autre homme, c'est légitimer une spoliation, c'est blesser la loi de la justice.

» Nous ne parlons pas ici des lois fiscales, nous savons que les gouvernements ont des dépenses auxquelles il faut subvenir. A eux donc la liberté d'établir des droits sur les objets qui passent les frontières. Mais que ces taxes soient déterminées par les besoins du trésor.

Laissons de côté cette question, ne nous occupons que de la liberté commerciale; que se passe-t-il à l'égard du travailleur ou consommateur, d'après le système dans lequel nous vivons ? Le vêtement, la nourriture ou aliments, les instruments de travail ou de ménage, lui coûtent trente pour cent plus cher qu'il ne les obtiendrait avec la liberté du commerce. Ainsi, supposant qu'un ouvrier gagne en moyenne 1 fr. 50 par jour, s'il travaille 300 jours dans l'année, c'est 450 fr. qu'il gagne. Il est établi que, s'il achetait en franchise de droits (si ce n'est de droits fiscaux) les objets qui servent à son alimentation, vestiaire, etc., etc., il aurait en épargne une somme annuelle de

80 à 100 fr. , soit 20 centimes par jour. C'est peu direz-vous ; non, il n'y a point pour le pauvre d'économie insignifiante ; celle de 20 centimes par jour est colossale.

» Vous le voyez , par suite de lois restrictives , le consommateur paye les objets dont il a besoin pour sa subsistance , pour son travail $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{3}$, moitié plus peut-être qu'il ne le ferait avec la liberté commerciale.

» Mais à qui va donc cette énorme somme prélevée en vertu des tarifs , de la restriction de ces tarifs , qui ont la prétention de s'appeler protecteurs du travail national ? A qui va cette énorme somme ? aux privilégiés....

» Ce que j'ai dit de l'industrie des fers , continue l'orateur , après avoir cité l'exemple des fers de Belgique ou de Suède , et des impôts dont ils sont frappés à leur entrée en France , est vrai pour un grand nombre d'autres industries. Il me paraît donc prouvé , que sans la liberté , la communauté entière est grevée de lourds impôts au profit de la classe des producteurs ; impôts iniques qui constituent un monopole , un privilège ; impôts que ni la morale , ni le droit n'autorisent , car nul ne doit d'impôt qu'à l'État.

» Sous le rapport de la fraternité , principe que nous professons avec tant d'orgueil , la liberté commerciale a une portée immense.

» Une des plus fortes , des plus infaillibles garanties que l'on puisse donner à la paix , consiste dans la fusion des intérêts européens et cette fusion doit résulter de l'application successive , mais ferme , progressive , sagement ménagée , de la liberté du commerce. Les relations qui unissent les peuples , doivent , en se développant , arriver à rendre les guerres impossibles , à force de les rendre onéreuses.

» Je vous recommande donc , M. . F. . , le principe de la liberté commerciale ; je vous le recommande au nom de la Maç. . , au nom de l'humanité tout entière.

» Une association d'hommes impartiaux , d'hommes voulant le bien , s'est formée pour répandre dans les masses les idées philanthropiques de la liberté commerciale ; je vous engage à suivre le développement de cette doctrine régénératrice , par l'organe qu'elle s'est donnée (1).

(1) *Le Libre Echange*, journal des intérêts agricoles et commerciaux.

» La question de la liberté du commerce vient de mettre en émoi une puissante nation voisine. Cette question capitale y a triomphé; elle arrive jusqu'à nous. Je serais heureux que cette question importante vous trouvât disposés à l'accueillir; elle est toute humanitaire. A ce titre, elle a droit à vos sympathies. Si elle triomphe, vous verrez s'améliorer peu à peu la classe si intéressante des ouvriers. Vous verrez cesser ces guerres affreuses, où nos frères se déchirent comme des bêtes féroces. La nécessité des transactions les rendra désormais impossibles. Toutes les nations n'en feront plus qu'une, et le monde entier deviendra une immense L. . de frères et d'amis.»

II.

Le F. . DOMERGUE, de la R. . L. . les *Cœurs-Réunis*, a proposé, dans sa L. ., la fondation d'une crèche par la Maç. . toulousaine. Cette proposition a été accueillie avec enthousiasme par tous les At. . qui ont nommé chacun un commissaire, afin que la question fût sérieusement étudiée, et que la création projetée eût lieu le plus tôt possible. Déjà, l'année dernière, le F. . BERNARD, de la R. . L. . l'*Union-Sincère*, avait fait la même proposition. Les archives de sa Mère-L. . possèdent le rapport imprimé qui lui fut présenté à cet égard; ce travail sera soumis à la commission actuelle; rien ne doit être négligé pour arriver au but qu'il s'agit d'atteindre. Mais ce que le F. . BERNARD voulait faire seul et avec sa L. ., le F. . DOMERGUE essaie de le faire avec le concours de toutes les LL. . qui fonderaient la crèche, et de la ville qui pourvoirait à son entretien. Le F. . DOMERGUE réussira, car tous les Maç. . de l'O. . se sont unis pour le seconder.

Quelques paroles prononcées dans le Congrès par un des orateurs les plus distingués de la Maç. . et du barreau de Toulouse, ont amené le F. . DOMERGUE à dire sur les crèches sa pensée toute entière. Après avoir expliqué le motif qui le décidait à parler, ce F. . définit la crèche: «une salle d'asile destinée aux enfants pauvres, âgés de moins de deux ans, dont les mères travaillent hors de leur domicile, et se recommandent par une bonne conduite.» Il ajoute: «cette institution répond à un des besoins les plus impérieux de notre état social.» — Ici l'orateur trace le douloureux tableau que présentent les ménages pauvres; il

s'apitoie sur les maux de tout genre dont ils sont atteints, principalement sur les maux qui frappent les jeunes enfants.

» Eh bien ! mes FF. . . , la crèche est destinée à prévenir tous ces maux. Nous avons des asiles pour les enfants de 2 à 6 ans ; des classes primaires, des écoles spéciales d'art, d'industrie, et nous n'avions rien pour les enfants de moins de deux ans ; un grand nombre mouraient au berceau ou vivaient rachitiques, parce que la société les abandonnait à leur naissance. La crèche est venue remplir cette lacune.

» La mère apporte son enfant à la crèche le matin, vient l'allaiter aux heures des repas et le reprend le soir. Dans la journée, l'enfant reçoit des soins assidus, et une alimentation supplémentaire vient augmenter ses forces en ménageant celles de sa mère.

» Abandonné, l'enfant était exposé à mourir de froid et de faim, à voir son intelligence naissante se dépraver par cet isolement continu, à contracter des maladies qui le rendaient, pour sa famille, un fardeau, un obstacle au travail, une cause permanente de misère. La crèche lui offre un air pur, des aliments sains, suffisants, appropriés à son âge, une température convenable, une propreté irréprochable, des soins intelligents et affectueux.

» La crèche donne à la mère la liberté de ses bras et de son temps. Elle travaille sans inquiétude ; elle travaille pour ses enfants. L'aisance reparaît dans la famille, le bonheur la suit de près.

» Oui, mes FF. . . , la crèche est non seulement une institution charitable, c'est encore un puissant moyen de civilisation.

» La condition de bonne conduite imposée aux mères a nécessairement une grande influence sur les mœurs. La pensée que son enfant sera victime de son inconduite, peut arrêter une femme égarée sur le bord du précipice. D'une mendicante et d'une paresseuse, la crèche peut faire une femme laborieuse et attachée à tous ses devoirs. La crèche prévient les ravages de la misère, donne le goût du travail, augmente le nombre des enfants intelligents et vigoureux, épure les mœurs de la classe indigente, augmente le nombre des mariages, diminue le nombre des enfants trouvés et des enfants illégitimes, et contribue à faire disparaître à jamais l'infanticide, crime horrible dont on devrait pouvoir nier la possibilité.

» La crèche enfin établit un lien de plus entre le pauvre et le riche, un lien de bienfaisance et de gratitude utile à tous les deux, utile au pays! elle contribue à inspirer au pauvre plus de respect et de reconnaissance pour nos institutions : institutions qu'il apprend trop souvent à calomnier sans les connaître.

» Voilà, mes FF., quels doivent être les effets inévitables de la crèche. Et croyez-le, ce n'est pas sans dessein qu'on a donné ce nom si plein de souvenirs à cet asile de l'enfant pauvre. La crèche de Bethléem fut le berceau de la civilisation moderne. La crèche des enfants pauvres est, à mes yeux, la plus sainte expression de la charité civilisatrice du 19^e siècle!

» C'est parce que la crèche est une grande et utile chose que la Maç. toulousaine doit prendre l'initiative de cette création.

» Paris possède plusieurs crèches depuis près de trois ans. Bordeaux, Rouen, Lyon, Marseille, ont suivi de près l'exemple de la capitale. A Lille et à Reims les LL. Maç. ont richement doté cette institution naissante. Aux portes de notre O., à Montauban, la création d'une crèche vient d'être arrêtée; elle existera avant l'hiver.

» Toulouse est restée en arrière de ce mouvement. Toulouse qui dépense annuellement 100,000 francs pour subvenir aux dépenses de l'éducation populaire, ne fait rien pour ces malheureux enfants, sur lesquels j'appelle votre sollicitude.

» Ce n'est pas que le projet n'en ait été fait plusieurs fois, mais diverses circonstances ont jusqu'à ce jour empêché l'exécution. L'autorité municipale, le conseil de la cité ont accepté en principe la création de crèches pour les enfants pauvres; quelques études préparatoires ont été faites. Mais aujourd'hui, le budget communal se trouve dans l'impossibilité absolue de subvenir aux frais de premier établissement. Une dépense de 200,000 francs, causée par l'émission de bons de pain, pendant l'hiver calamiteux qui vient de finir, a épuisé toutes les ressources sur lesquelles il était permis de compter, et retarderait de deux ans peut-être, l'ouverture de la première crèche. Deux ans! qui pourra rester indifférent à la pensée des malheurs nombreux que la crèche pourrait prévenir, dans ce laps de temps si long pour ceux qui souffrent. Quel est notre devoir en cette circonstance? Nous devons prendre en main la cause de

l'humanité, consulter nos forces et dire aux représentants de la ville de Toulouse :

» Vous ne pouvez point donner suite à votre projet d'établir des crèches, parce que vous avez généreusement donné du pain à ceux de nos concitoyens qui n'en avaient pas. Eh bien ! nous vous venons en aide. Ce que la ville ne peut pas faire actuellement, nous le ferons. Nous établirons une crèche, dans le quartier le plus pauvre de la ville, au milieu d'une population indigente et laborieuse. Nous l'établirons sur des bases durables, nous la ferons aimer et bénir, et puis, nous vous l'offrirons, vous l'adopterez, et elle prendra la place qui lui est due au milieu des nombreux établissements de bienfaisance, que vous dotez avec tant de largesse.

» Il n'est jamais entré dans notre pensée, mes FF. . ., que les LL. . . Maç. . . de Toulouse dussent entretenir à perpétuité une crèche. La crèche est essentiellement un établissement communal, comme la salle d'asile, comme l'école primaire. La Maç. . . doit fonder la crèche, la ville l'entretiendra.

» ... Je ne puis entrer aujourd'hui dans les détails de la création de la crèche. Une commission a été nommée ; et elle se réunira immédiatement après la clôture du Congrès. C'est à elle seule qu'il appartient de préparer le mode d'exécution, de chercher les moyens de remplir l'objet de la mission qui lui a été donnée, de proposer ces moyens à l'approbation des LL. . . dont elle a reçu son mandat.

» Je me contenterai de vous dire qu'une somme de 1,800 fr. suffira pour établir une crèche de 15 berceaux et pour l'entretenir pendant près d'une année.

» Voilà, mes FF. . ., le projet qu'on vous a représenté comme impraticable. Je vous le demande, est-il possible de craindre un instant, qu'une société comme la nôtre, instituée pour faire le bien, recule devant la réalisation d'une somme aussi modique.

» Oui, nous sommes réunis pour faire le bien, et croyez-le, mes FF. . ., le bien ne consiste pas seulement à payer des frais d'éclairage et de loyer, à jeter à la porte de nos T. . . quelques médailles surprises le plus souvent à notre bonne foi ; le bien consiste surtout à prévenir le mal, à encourager les institutions qui exercent une heureuse influence sur l'amélio-

ration physique, intellectuelle et morale des masses. Si nous ne nous reconnaissons propres qu'à faire de stériles aumônes, qui favorisent trop fréquemment l'oisiveté et le libertinage, ayons le triste courage d'avouer notre impuissance et séparons-nous, car la Maç. est morte. Mais si, au contraire, notre institution est pleine de vigueur et d'avenir, marchons hardiment dans la voie du progrès, et donnons une impulsion bienfaisante à toutes les tentatives utiles, au lieu de nous laisser honteusement remorquer par la civilisation prête à nous emporter malgré nous dans son tourbillon.

» Déjà, la Maç. toulousaine a donné, dans des circonstances pareilles, la mesure de son intelligence et de son dévouement. Lorsque les salles d'asiles ont été créées, et qu'il était nécessaire d'assurer leur existence, la R. L. la *Constance* décerna une médaille de 100 francs à la directrice qui remplirait le mieux ses devoirs. Pénétrée des immenses services que les écoles d'enseignement mutuel rendent aux enfants des classes laborieuses, la R. L. l'*Union-Sincère* distribue des prix d'honneur d'une valeur considérable dans 5 écoles communales, et depuis 12 ans, renouvelle régulièrement cette généreuse prodigalité. Dernièrement, la R. L. les *Vrais-Amis-Réunis*, pour encourager dans nos écoles l'étude des arts graphiques, si utiles dans l'industrie, a fondé un prix de dessin linéaire et de géométrie. Qu'un si noble exemple ne soit pas perdu pour nous; persuadés comme ces chers et dignes FF., que l'avenir des peuples repose sur l'éducation de la jeunesse, réunissons tous nos efforts, pour que cette éducation devienne plus forte, plus morale.

» ... Si vous voulez que la Maç. reprenne la place qui lui est due dans les institutions humaines, n'éparpillez pas misérablement ses ressources; si vous voulez qu'elle devienne une puissance, faites un usage intelligent de ses forces, rendez-la honorable pour tous, et sans négliger de secourir dans toutes les occasions nos FF. malheureux, révélez-la au monde profane par des bienfaits d'une importance digne d'elle. Qu'elle marche à la tête de toutes les innovations utiles, qu'elle prévienne les besoins de la civilisation, qu'elle attache son nom vénéré à toutes les institutions grandes et durables.

» Aujourd'hui, vous créez une crèche; demain vous chercherez à signaler votre existence, en prenant l'initiative d'un

nouveau progrès ; un nouveau succès vous imposera de nouveaux devoirs. Vous vous montrerez infatigables dans ces généreuses tentatives, et dans quelques années, les monuments de votre active bienfaisance, les nombreuses créations auxquelles vous aurez prêté une main secourable, formeront autour de la Maç. toulousaine, une glorieuse auréole qui fera sa force et fondera son avenir. ! »

A la porte de la salle dans laquelle se tenaient les séances du Congrès, des plateaux avaient été disposés pour recevoir l'offrande destinée par chacun des membres à la fondation de la crèche. Pour que cette offrande fût aussi large que possible, le F. Es-courrou, de la R. L. les *Cœurs-Réunis*, a pris le langage qu'on ne peut qu'écouter : la poésie est le cri de l'âme. Les vers de ce F. écoutés avec plaisir ont ému profondément l'auditoire, et c'est pour ce motif que nous les reproduisons :

Laissez venir à moi les petits enfants (*Évangile*).

De savants écrivains l'ardeur philanthropique
A porté plusieurs fois au Congrès maçonnique
Des travaux applaudis de battements de mains.
Sainte réunion, jusqu'ici sans exemple,
De FF. s'occupant du bonheur des humains.
Amis, qu'avec respect j'admire, je contemple,
A part vos souvenirs empruntés au passé,
Résumé merveilleux par le zèle tracé,
N'est-il pas d'autre écho dans notre auguste temple ?
Oh ! que mon humble voix s'élève parmi vous,
Pour les petits enfants, anges aux regards doux,
Qui meurent délaissés loin du sein de leur mère !
La fortune sur vous a dispensé son bien,
Eux, innocents et nus, ils ne possèdent rien :
Une goutte de lait pour leur vie éphémère !
Qu'ils ne sanglottent plus du matin jusqu'au soir,
Dans leurs berceaux glacés, où la mort vient les voir,
Pour écouter leur plainte amère.

L'aumône met en nous tant de contentement :
Donner, c'est du bonheur. Goûtez , en ce moment ,
Ce plaisir envié par les plus nobles âmes ;
Essuyez des enfants les yeux baignés de pleurs ,
Epargnez pour toujours mille atroces douleurs ,
A de nombreuses pauvres femmes.

Donnez et votre esprit sera plus satisfait ;
Il se croira meilleur du bien qu'il aura fait ,
Et, ce soir, de retour dans votre alcove fraîche,
Quand le sommeil sur vous, bienfaisant, descendra ,
Vous vous direz tout bas : « j'ai donné pour la crèche
Et Dieu me bénira. »

III.

La question des secours Maçon. est à l'ordre du jour dans toutes les LL. de France. Tous ceux qui s'occupent de Maçon. ont lu le dernier *Bulletin Trimestriel* du G. O. Ils connaissent le rapport du F. Boisdon, et le projet de loi qui le termine, projet diversement apprécié, loué peut-être par les uns, mais, à coup sûr, violemment attaqué par les autres, par les At. de Toulouse en particulier, et cela, il est bon de l'observer, avant les séances du Congrès.

Cette question a préoccupé les membres de la L. de Castres, sous le titre distinctif l'*Harmonie-Universelle*. De l'étude à laquelle une commission de cet At. s'est livrée à cet égard, un rapport est sorti, qui a été lu en L. dans la séance du 29^e jour du 3^e mois de l'an de la V. L. 5847. C'est ce rapport qu'a soumis au Congrès le F. NAUZIÈRES, V. de la L. dont nous parlons.

« Venir en aide aux Maçon. dans le malheur par des secours prompts et assez considérables, voilà le problème dont nous devons autant que possible chercher la solution.

» Il est démontré aujourd'hui d'une manière évidente, que l'on peut, par le moyen de l'association, en s'imposant de légers sacrifices, obtenir de magnifiques résultats ; c'est le mode de

l'étendue de cette association que nous devons rechercher, pour établir le projet d'une caisse de secours.

Ici le rapporteur expose ce qui a eu lieu au G. O., le plan du F. Boisdon, l'arrêté qui le termine. Il continue ainsi :

» Nous croyons qu'il est prudent et sage dans cette importante question de réforme, d'agir avec circonspection, de tenter au préalable des essais partiels, d'établir plusieurs centres de secours, au lieu d'un seul.

» Nous avons dressé à ce sujet un tableau de toutes les LL., de France par départements, que nous avons divisées en circonscriptions; nous nous sommes attachés autant que possible à établir le chef-lieu de chaque circonscription dans les villes les plus importantes, celles où les affaires attirent dans leur sein le plus de monde, pour que les communications soient faciles et sans frais. Un comité de bienfaisance serait institué dans une L. de chaque chef-lieu. Ce comité, composé de trois ou de cinq membres, serait chargé de recevoir les versements des LL. de sa circonscription, et de délivrer les sommes pour des secours motivés, qui lui seraient demandées par les mêmes LL., dans la mesure de ce qu'il pourrait accorder. Tous les mois, le comité dressera des états de situation de caisse, énonçant les recettes et les dépenses faites dans la période mensuelle; la cause de la dépense devra être expliquée avec clarté; il adressera cet état aux L. de son ressort, qui, par ce moyen, seront toujours en mesure de connaître la situation de la caisse de secours, pour établir une base à leur demande.

» Les membres composant le comité seront responsables des sommes versées entre leurs mains. A mesure de la réception de l'argent, ils donneront reçu par émargement sur un livre de recettes établi pour cet usage, en regard du nom de la L. qui aura fait le versement, et lui en assurera réception. Les fonds seront immédiatement versés, soit à la caisse d'épargne, soit chez le receveur général de la résidence. Lorsque le comité fournira des secours, il en passera le montant sur un livre de dépense, et joindra à ce livre le reçu de la L. à laquelle il aura fourni le secours. L'absence de ces reçus à la vérification annuelle des livres, qui sera faite à une époque déterminée par un délégué

de chaque L. : du ressort, fera rejeter la dépense, pour être mise à la charge du comité.

« Pour l'établissement de ces caisses centrales, une contribution de cinquante centimes par mois sera prélevée sur chaque Maç. : , sans préjudice des contributions déjà existantes. Le montant de cette contribution sera adressé tous les mois au comité de la caisse des secours. Les accusés mensuels de réception faits par le comité, pour les versements effectués, seront classés par ordre de date et conservés.

» Rien ne sera changé provisoirement au mode suivi pour les œuvres de bienfaisance.

» Nous serions heureux, MM. : FF. : , que le projet que nous venons d'exposer très-sommairement, ait l'assentiment de tous les Maç. : . Nous nous sommes abstenus de faire ressortir les considérations d'humanité et les bienfaits qui seraient la conséquence de l'adoption de la mesure que nous avons la faveur de proposer. Les Maç. : . comprennent trop bien la mission qu'ils ont à remplir, pour que nous ayons besoin de développer des arguments qui ne sont que les bases de leurs principes. »

Tableau des LL. : de France par départements, divisé en circonscriptions, avec le nom du chef-lieu de chaque circonscription.

Noms des départements.	Nombre de loges.	Total.	Nom des chefs-lieux.
Pas-de-Calais,	4	} 19	} <i>Lille.</i>
Nord,	8		
Somme,	»		
Aisne,	1		
Ardennes,	1		
Marne,	4		
Moselle,	1	} 15	} <i>Rouen.</i>
Oise,	»		
Seine-Inférieure,	9		
Eure,	2		
Calvados,	2		
Manche,	»		
Orne,	1	} 6	} <i>Rennes.</i>
Eure-et-Loir,	1		
Côtes-du-Nord,	»		
Finistère,	1		
Morbihan,	1		
Ile-et-Vilaine,	1		
Mayenne,	»	} 3	
Sarthe,	3		

Nom des départements.	Nombre de loges.	Total.	Nom des chefs-lieux.
Maine-et-Loire,	4	9	<i>Tours.</i>
Loire-Inférieure,	2		
Vendée,	»		
Indre-et-Loire,	1		
Loir-et-Cher,	1		
Loiret,	1	6	<i>Limoges.</i>
Vienne,	3		
Haute-Vienne,	2		
Indre,	»		
Cher,	1		
Creuse,	»	31	<i>Bordeaux.</i>
Deux-Sèvres,	2		
Charente-Inférieure,	5		
Charente,	2		
Gironde,	15		
Dordogne,	1	13	<i>Montpellier.</i>
Lot-et-Garonne,	5		
Landes,	1		
Hérault,	5		
Aveyron,	3		
Gard,	4	18	<i>Toulouse.</i>
Lozère,	»		
Ardèche,	1		
Haute-Loire,	»		
Hautes-Pyrénées,	»		
Basses-Pyrénées,	»	28	<i>Lyon.</i>
Gers,	1		
Lot,	»		
Tarn-et-Garonne,	3		
Haute-Garonne,	8		
Aude,	»	23	<i>Marseille.</i>
Ariège,	»		
Pyrénées-Orientales,	2		
Tarn,	4		
Corrèze,	»		
Cantal,	»	3	
Puy-de-Dôme,	1		
Allier,	2		
Nièvre,	»		
Loire,	3		
Drôme,	1	11	
Isère,	4		
Rhône,	13		
Saône-et-Loire,	3		
Ain,	1		
Vaucluse,	5	4	
Bouches-du-Rhône,	11		
Var,	4		
Corse,	3		
Basses et Hautes-Alpes,	»		

Nom des départements	Nombre de loges.	Total.	Nom des chefs-lieux.
Yonne,	5	} 13	} <i>Besançon.</i>
Côtes-d'Or,	2		
Doubs,	1		
Jura,	2		
Haute-Saône,	3		
Haute-Marne,	1	} 6	} <i>Nancy.</i>
Meuse,	1		
Vosges,	1		
Haut-Rhin,	1		
Bas-Rhin,	1		
Meurthe,	1		
Seine,	60	} 70	} <i>Paris.</i>
Seine-et-Marne,	4		
Seine-et-Oise,	5		
Aube,	1		
Afrique-Algérie,	11	} 11	} <i>Alger.</i>

« De l'adoption de notre projet, on pourrait retirer les avantages économiques suivants :

» 10 % pour les frais d'envoi d'argent et de ports de lettres, lorsqu'une L. . demande et reçoit des secours des autres LL. . de France.

» 4 %, intérêt que produiront les sommes versées par les LL. . dans les caisses centrales.

» Nous nous expliquons : d'après l'organisation existante, pour obtenir un secours assez important, la L. . qui en fait la demande est obligée d'écrire à tous les Or. . de France ; ces lettres, les réponses, les envois d'argent, et le timbre, diminueront d'un dixième le montant du secours qui lui est fourni par les O. . Ces 10 % ou le dixième étant perçus par le trésor, tandis que notre projet fait (par l'établissement des caisses centrales de secours) entièrement disparaître cet impôt.»

Après la lecture de ces divers travaux, le président a terminé les séances du Congrès par les paroles suivantes :

« Si la Suisse, et après elle l'Allemagne, l'Angleterre et la France, ont eu leur Congrès Prof. . ; si la France Maçon. . du Nord a joui d'une faveur semblable, nous aussi, Maç. . méridionaux, avons organisé un Congrès, conséquence nécessaire et

inévitable de l'immobilité funeste dans laquelle s'efface notre institution. En nous rapprochant, nous avons voulu nous dire, et nous nous sommes dit nos idées et nos désirs, afin que de cette expansion fraternelle et mutuelle, les cœurs rétrogrades ou stationnaires, se réchauffant, marchassent avec nous vers les améliorations progressives et paisibles du monde moral et matériel.

» Pour que l'opinion Maçon. se manifestât avec une énergie suffisante, il importait qu'elle émanât du plus grand nombre possible; car, de même que l'association est le plus puissant auxiliaire de l'agriculture et de l'industrie, de même l'intelligence, dont la tendance est de se diviser, trouve dans cette association les forces les plus puissantes. Aussi cette enceinte a-t-elle réuni plus de 300 Maç., dignes appréciateurs de tels avantages.

» Soigneusement rassemblées dans un recueil imprimé et destiné à être répandu dans le monde Maçon., vos opinions, nous en avons l'espoir, seront d'un très-grand poids dans la balance qui servira de guide à ceux de nos FF. devant accomplir les réformes à introduire dans notre organisation.

» Après avoir recherché l'origine de notre ordre, indiqué ses tendances et ses faits accomplis, vous l'avez considéré dans son état actuel et lui avez ouvert les portes de son avenir. Cet avenir, dans notre pensée, repose en partie sur les réformes, objet des vœux que nous soumettrons à la sagesse éclairée du G. O.

» Pussions-nous voir se réaliser toutes nos espérances.

» Et maintenant qu'expire la session de notre Congrès, que chacun de nous rentre dans sa L. avec cette pensée dont la réalisation doit être l'objet de ses constants efforts, régénération Maçon.

» Séparons nous, TT. CC. FF., avec l'espoir flatteur de pouvoir, par le Congrès, constater ce double avantage : parmi les Prof., la considération qu'ils refusent à une institution qu'ils ne connaissent pas; parmi les Maç. que nous n'avons pas eu le bonheur de compter parmi nous, le désir de nous apporter plus tard le tribut de leurs réflexions et de leur expérience, afin que si le congrès d'aujourd'hui parvient, même en leur absence, à obtenir quelque bon résultat, par leur généreux concours, le Congrès futur puisse obtenir mieux encore. »

LL. DE L'OR. DE TOULOUSE.

COEURS-RÉUNIS.	PARFAITE-HARMONIE.
CONSTANCE.	SAGESSE.
ENCYCLOPÉDIE.	UNION-SINCÈRE.
FRANÇAISE-S.-JOSEPH-DES-ARTS	VRAIS-AMIS-RÉUNIS.

LL. DES OR. ÉTRANGERS.

- Les Admirateurs de Bresens*, Or. de Paris.
- Les Amis-Fidèles*, Or. de Montpellier.
- Les Amis-Réunis dans la bonne foi*, idem.
- Les Arts-Réunis*, Or. de Montauban.
- L'Auguste-Amitié*, Or. de Condom.
- L'Harmonie-Universelle*, Or. de Castres.
- Saint-Jean-des-Arts*, Or. de Perpignan.
- Parfaite-Amitié*, Or. d'Albi.
- La Triple-Amitié*, Or. d'Albi.
- L'Union*, Or. de Perpignan.

LISTE DES MEMBRES PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

Les FF.	Les FF.	Les FF.
A	Baylac (P. H.)	Bourratier.
Amans père.	Baylac (U. S.)	Bourret.
Amat.	Bayly.	Boutan fils.
Anizan.	Bécane.	Boutet.
Armans fils.	Belloc.	Bouton.
Arqué neveu.	Bénigné.	Bouzigues.
Aubigny.	Bérard.	Brazier.
Augé.	Berdoulat.	Brujar.
Aurifeuille.	Bergues.	Brun.
Aygueplas.	Bergounieux.	Brunel.
B	Bernès.	Budin.
Bach.	Bertrand.	Bunel (C. R.)
Barateau.	Bezombes.	Bunel (V. A. R.)
Barbazan.	Boë (Vital).	Bunel (U. S.)
Barbe.	Bon.	Burney.
Barbier.	Bonefond.	C.
Barbier jeune.	Bonnal.	Calfépé.
Barcouda.	Bonnel.	Cambon.
Barrau.	Bonnet.	Camille.
Barthe.	Bordenave.	Cantaloup.
Bast.	Bordieus.	Cany jeune.
Bastiani.	Bori.	Cassaing.
	Bories.	Castex.
	Boulanger.	
	Bourneus.	

Les FF. :

Caupel.
Cavalié.
Cazaux.
Cazeneuve.
Chapelon.
Chassereau.
Chaumont.
Cibiel.
Cizos.
Clavelou.
Clergue.
Cobem.
Colombier.
Conté.
Cornac.
Victor Coste.
Comboul.
Couzy fils.
Croizade aîné.
Cany.
Cuvreau

D

Dardan.
Darmagnac.
Daru.
Dasque.
Dauphin.
Davet père.
Davet fils.
David.
Dénat.
Delaie.
Delbosc.
Delestan.
Delhoïn.
Delmas.
Delorme.
Delprat.
Demonts.
Demurget.
Denat.
Denysse.
Deschamps.
Desclaux aîné.
jeune.

Les FF. :

Domergue.
Donnat.
Dop.
Dortet.
Dubourdiou.
Dufour.
Dulor.
Dupin.
Dupioch.
Duplan.
Dupuy.
Dupuy.
Dupuy.
Durand (V. A. R.)
G. Durand (C. R.)
Dussans.

E.

Escoubas.
Escourrou.
Eymes.

F.

Fages.
Faure (P. S.)
E. Faure.
Féral.
Ferradou.
Fiquet.
Flotard.
Fontès.
Fournalès.

G.

Gabalda.
Gallardie.
Galarin.
Garres.
Garrigues.
Garros.
J. Gasc.
Gay (C.)
Gay (P. H.)
Gazaniol.
Géraud.
Gibrac.

Les FF. :

Girou.
Girou.
Glinowski.
Goffres.
Gougal.
Grateloup.
Grégoire (V. A. R.)
Grégoire.
Grousselle.
Guibert.
Guy.

H.

Henry.
Huc.

I.

Illac.
Isaac.

J.

Jablonski.
Jean-Jean.
Jeannin.
Jourdes.

L.

Labitte.
Laclaux.
Lacombe.
Laduranti.
Lafitte.
Lafontan.
Laforgue.
Lagarde.
Lagrué.
Lajeuille.

Lalande.
Lameyra.
Lamouroux.
Landou.
Langlade.
Lannes.
Lanus.

Les FF. :

Lapersonne.
De Lapeyrie.
Laporte.
Larquet.
Ch. Larquet.
Larquet 2.
Larue.
Laurent Lasvignes.
Lavergne.
Lavigne.
Lézerac.
Liebherr.
Limousin.
Lucet.

M

Magein.
Mallan.
Malleville.
Marceille.
Marcel.
P^{re} Marcel.
Marchand.
Marguerette.
Martegoutte.
Martin (P. H.)
Martin (U. S.)
Mathieu (U. S.)
Mathieu aîné. (Enc.)
Medous.
L. Meissonnier.
Méjan.
Mercadier.
Mesturas Faure.
Miclos.
Miral.
Mondouy.
Montenegro.
Moures.
Moutet.
Mouton.

N

Nasujan.
Naudin.
Nauzières.

Les FF. :

Navech.
Noël.
Nougarède.

P

Paillon.
Passariou.
Périé.
Périés.
Perez.
Perrier.
Peyraud.
Peyre.
Philip.
Pinaud.
Pioc (C.)
Pion (P. H.)
Pomeon.
Pontnau.
Porchez.
Pradat.
Pradère.
Pradine.
Pradinet.
Pratviel.
Prély.
Pujol.

Q

Quenin.

R

Rabolte.
Raffy.
Ramond.
Raynaud.
Raymond (C. R.)
Regnier.
Rey.
L. Rey.
Richaud.
Riet.
Rieux.
Rives.
Rollier.
Romestin.
Roubichou.
Rougé.
Rouzaud.

Les FF. :

Roy.
Ruelle fils.
Rupé.
C. Rupé.
Rustan.

S

Sabbatini.
Sacareau.
De Sa Carnero.
Sacaze.
Salles.
Salze père.
Salze fils aîné.
Salze fils.
Sancery.
Sanderson.
Savournin.
Seguela.
Senac.
Sergenton.
Serres fils.
Seure.
Silhères.
Soulé.
Squivier.
Supery.
Sylvestre.

T

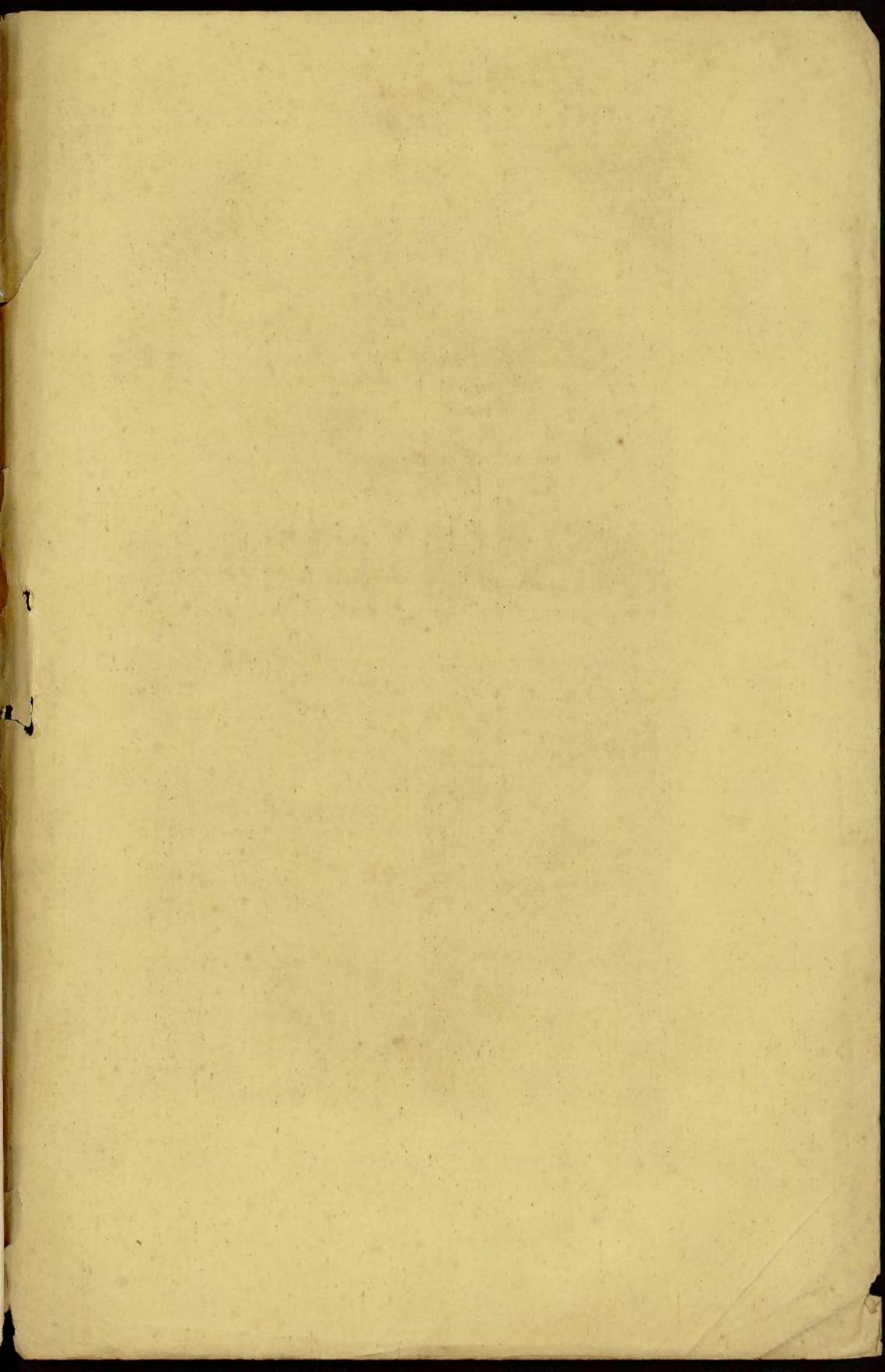
Terret.
Tignol.
Trébosc.
Trézin.
Tustet.

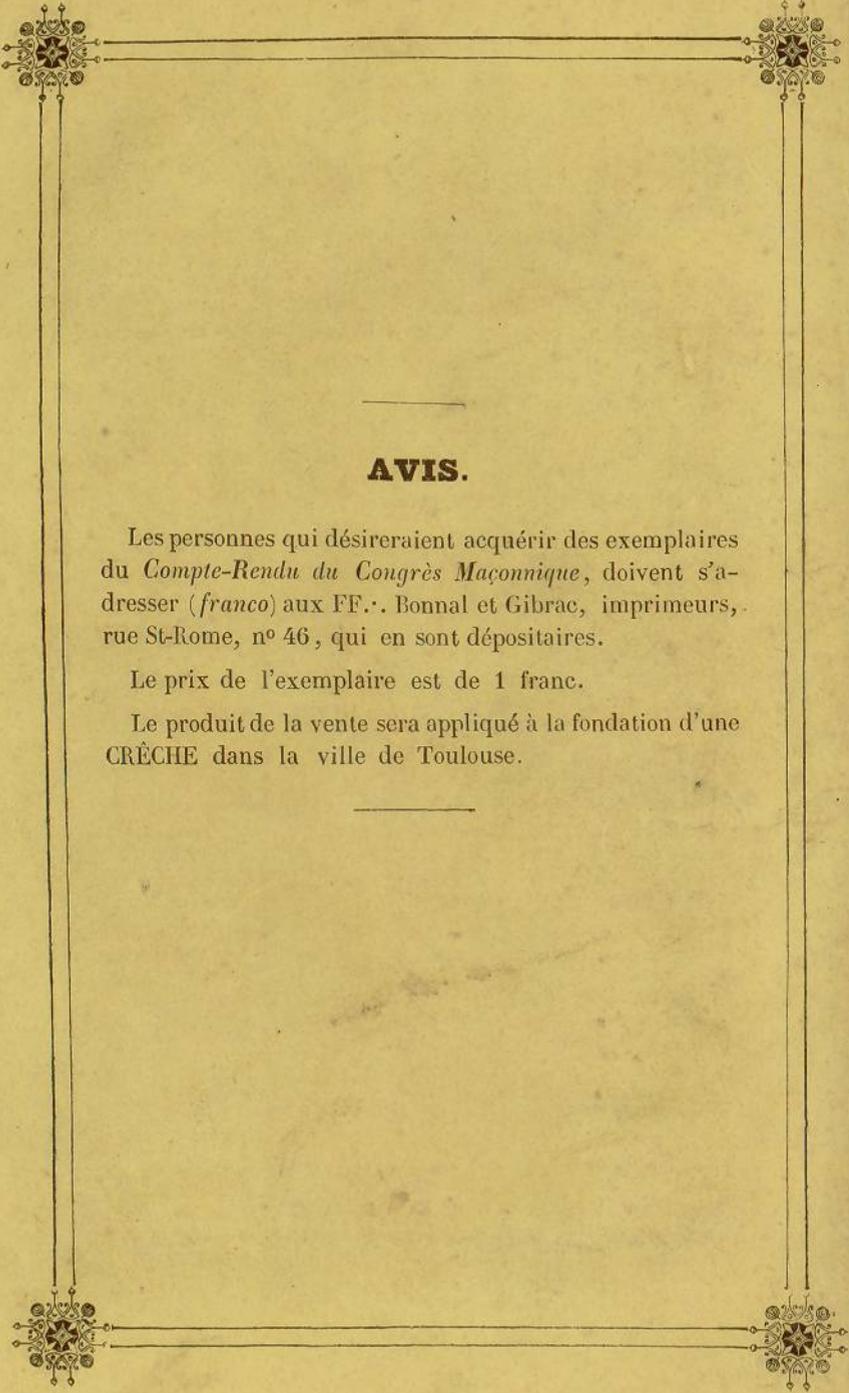
V

Vesian.
Vestrepain fils jeune.
Vigé.
Vincens aîné.
Vitaux.
Vivés.

W

Wojensky.





AVIS.

Les personnes qui désireraient acquérir des exemplaires du *Compte-Rendu du Congrès Maçonique*, doivent s'adresser (*franco*) aux FF. . Bonnal et Gibrac, imprimeurs, rue St-Rome, n° 46, qui en sont dépositaires.

Le prix de l'exemplaire est de 1 franc.

Le produit de la vente sera appliqué à la fondation d'une CRÈCHE dans la ville de Toulouse.



